VENDÉE
CONSEIL GÉNÉRAL

A.P.Y.

LA ROCHE SUR YON

AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL

A.P.Y. 85 La Roche sur Yon

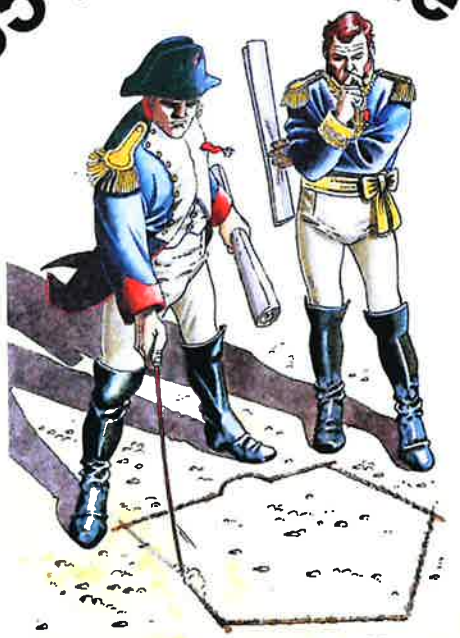

depuis 1943

Philatélie ; Marcophilie ; Histoire Postale

REUNIONS MENSUELLES

SALON DES COLLECTIONNEURS en janvier

N° I.S.S.N.= 1762-035X

N°138 MARS 2013

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

N° Siret : 786 448 613 00038 – Code APE : 913E

Siège social : 76, Boulevard des Belges – 85000 La Roche-sur-Yon
☎ 02/51/05/10/91 **courriel : martonphilippe@free.fr**

Association (loi 1901) fondée en 1943, fédérée sous le n° 234 XV, rattachée au Groupement Philatélique du Centre Ouest.

Réunions mensuelles de 9h30 à 12h00
29, rue Anatole France, à La Roche-sur-Yon : salle CLIC Entour'âge

- le premier dimanche du mois pour les adultes
- le dernier dimanche du mois pour les jeunes

SERVICES PROPOSES :	RESPONSABLES :
• **Circulations à domicile**	Alain BONNEAU
• **Nouveautés de France en réservation**	Michel FOURNIER
• **Nouveautés de France hors réservation**	Pierre PRUD'HOMME
• **Nouveautés de Monaco**	Claude BELLEIL
• **Revue trimestrielle de 50 à 60 pages**	Francis GRANGIENS
• **Bibliothèque : les catalogues de cotations les revues spécialisées + de 350 ouvrages philatéliques**	Danielle CLERC
• **Abonnement à prix préférentiel aux revues philatéliques**	
• **Remises chez les négociants sur présentation de la carte d'adhérent**	
• **Site INTERNET : http://apy85.fr**	Mathilde CHABOT
• **Salon des collectionneurs, le 3ème dimanche de janvier**	Amédée DUPOND & Michel AUDUREAU

L'A.P.Y. est surtout la rencontre d'amis partageant la même passion :

⇒ des échanges, des mini bourses avec d'autres associations philatéliques,
⇒ des réponses à vos interrogations,
⇒ des conférences avec vidéo projection de documents,
⇒ des milliers d'enveloppes mises à disposition pour études,
⇒ une aide à la réalisation de collections pour exposer,
⇒ du matériel informatique, ...

Amicale Philatélique Yonnaise APY

70 ans : 1943/2013

Prix au N° = 4€ - Abonnement 4 bulletins : 15€ + port 8€ soit 23€ pour l'année

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 138 **Mars 2013**

2	Editorial	Philippe Marton
3-6	Revue de Presse	Philippe Marton
7	Les Lucs sur Boulogne	Philippe Marton
8-9	Salon des Collectionneurs	Philippe Marton
10	Composition du Conseil et du Bureau	le Bureau
11-16	Compte rendu A.G. du 9 décembre 2012	le Bureau
17	Les tortues marines	Mathilde Chabot
18-29	Oblitérations Temporaires des Sables d'Olonne	M. Audureau & F. Grangiens
30-31	Vie de l'Amicale	Philippe Marton
32	Jeunesse et Sports	Alain Bonneau
33-34	Extraits des Conseils d'Administration	le Bureau
35	60 ans de Philapostel	Philippe Marton
36-37	70 ans de l'A.P.Y.	Philippe Marton
38-41	Article Essling	Didier Laporte
42-45	Andorre	Pascal Bandry
46-54	Timbres frauduleux	Michel Audureau
55-56	Actualité Vendéenne	Jean-Marie Leterme

Directeur de la publication : Philippe Marton

Coordinateur à la rédaction et la mise en page : Francis Grangiens

Comité de rédaction : M. Audureau ; C. Belleil ; A. Bonneau ; M. Fournier ; F. Grangiens ; J.M. Leterme ; P. Marton

Impression des textes : Imprimerie municipale et Buroplan

Impression de la couverture : Crédit Mutuel

Reproduction, même partielle, des articles de ce bulletin strictement interdite
Sauf autorisation écrite du Conseil de l'A.P.Y. Dépôt légal n° 1762-035X

Bulletin déposé le 19-02-2013

Editorial

En ce début d'année la météo n'était pas au beau fixe ! Conséquence : le Salon des Collectionneurs s'est déroulé sous la neige et le verglas. Des marchands ont renoncé au déplacement, le public n'est pas venu en nombre, mais Monsieur Le Maire de La Roche-sur-Yon nous a honorés de sa présence.

Nous avons fêté dignement les 70 ans de l'A.P.Y. ; beaucoup d'adhérents ont fait le déplacement et je crois que cet évènement restera dans les mémoires. Il était 17h quand les derniers ont quitté le restaurant, il paraît que c'est une preuve de réussite et de contentement .... Merci à tous !

Pour l'année 2013, le programme philatélique ne met pas l'A.P.Y. à contribution, ce sera encore une année calme.

Mais 2014 va nous permettre de prouver que notre Association peut faire de grandes choses. En effet, début mars, nous organisons Philajuniors et le Congrès du GPCO, deux grosses expositions en même temps. Le thème de cet évènement est le cirque, il a été validé par le CA, et son nom sera "*CIRQUE PASS'YON*".

Toujours en 2014, pour le 150ème anniversaire de la naissance de Benjamin RABIER, notre demande d'émission d'un timbre a abouti. La publication au Journal Officiel valide cette sortie pour fin 2014 : une demande de 1er jour est en cours.

La recherche d'articles pour notre bulletin est toujours une préoccupation majeure, des efforts sont faits par quelques adhérents (encore trop peu) qui nous fournissent quelques pages, merci à eux.

Que cette année à venir, apporte à tous bonheur et réussite.

Philippe MARTON

Suite de l'opération décoration des "BAL" dans la communauté de communes d'Angoulême.

Angoulême rue Hergé à proximité de l'hôtel de ville, auteur MAZAN

REVUE DE PRESSE

Mathilde « dépoussière » l'image du collectionneur

Dimanche, se tient le salon des collectionneurs aux Oudairies. Mathilde y présentera ses « planches ». Passionnée depuis son plus jeune âge, elle est devenue incollable sur le chocolat et les tortues.

Mathilde au milieu de ses planches sur le chocolat.

Mathilde a 22 ans et collectionne les timbres depuis l'âge 10 ans. « **Ma mère m'avait acheté un petit album, j'y mettais tout ce que je trouvais.** » Mais, c'est en 2004, au collège des Gondoliers, que tout a réellement commencé. « **J'étais en 5e. Discrètement, avec ma voisine, on s'échangeait des timbres. Et là, pas de bol. Le prof nous surprend, c'est la colle assurée.** »

Par chance, le prof en question est membre de l'Amicale philatélique yonnaise. En guise de colle, elle se voit dans l'obligation de se présenter au club. Depuis, elle n'en est jamais repartie. Elle reconnaît, également : « **De moi-même, je n'aurai jamais fait la démarche.** » Sur place, c'est la surprise. Elle découvre d'autres jeunes, une dizaine à l'époque. Huit ans plus tard : « **Nous ne sommes plus que quatre aujourd'hui.** »

Depuis, elle s'est spécialisée, comme les autres d'ailleurs. Dinosaures, chevaux... Elle est devenue incollable sur le chocolat et les tortues. C'est en feuilletant ses albums qu'elle a fait ce choix. Mathilde ne fait pas les choses à moitié. Aujourd'hui, elle compte pas moins de 150 timbres représentant ce débonnaire reptile. Mais ce n'est pas tout ! Chez elle, ses trois tortues domestiques, Tartelette, Flamby et Pimprenelle, partagent son quotidien.

« Une invitation au voyage »

Pour elle, collectionner les timbres n'est pas une finalité. C'est en catégorie « classe ouverte » qu'elle excelle. Là, c'est la présentation qui compte. « **C'est comme un exposé à l'école**, sourit Mathilde. **On doit faire des recherches, structurer nos propos. Enfin, inviter le visiteur à la lecture.** »

Elle agrémente ses présentations de planche de BD, de pages de journaux d'époque chinées, çà et là, mais aussi de cartes téléphoniques... Le tout en lien avec ses thèmes de prédilection. « **Ça stimule la curiosité. Une vraie invitation au voyage.** »

Depuis 2005, elle participe aux championnats de France de classe ouverte. On la retrouve régulièrement sur la plus haute marche des podiums, que ce soit à Belfort, Cognac et même jusqu'à Santa Fe, en Espagne. Sa passion, elle la vit pleinement. Elle se plaît à « **rafraîchir l'image du collectionneur. À la dépoussiérer** ».

Aujourd'hui, elle développe des sites internet, à Olonne-sur-Mer, et mêle l'utile à l'agréable. « **J'ai proposé aux adhérents du club de créer un site internet. Ils étaient tous d'accord** ».

Du coup, les « pApy » (d'Amicale philatélique yonnaise), comme elle les appelle, se sont mis à surfer. Ils se connectent régulièrement pour suivre l'actualité du timbre et pour en acheter à l'occasion.

Dimanche, Mathilde et les jeunes du club proposeront aux visiteurs du salon leurs magnifiques planches.

Alain DUFRESNE.

Dimanche, 31e salon des collectionneurs, au parc des expositions des Oudairies. De 9 h à 18 h 30. Entrée 2 €, gratuit pour les moins de 16 ans. Boisson et restauration sur place.

Ouest-France 19 janvier 2013

Dim. 20 janvier

Salon des collectionneurs

Organisée par l'amicale philatélique yonnaise (APY), cette 31e édition réunira une quarantaine de vendeurs et marchands professionnels dans tous les types de collections : philatélie, cartophilie, numismatique, vieux livres, jouets anciens, et tous les petits objets de collections.

• Entrée : 2 euros - Gratuit jusqu'à 16 ans. Ouvert de 9 heures à 18h30.

Exposition au Parc des expositions des Oudairies à La Roche-sur-Yon.

Contact : 02 51 05 10 91.

Journal du Pays Yonnais 17/01/2013

20 - LA ROCHE SUR YON (85)
31ème Salon des Collectionneurs (9h-18h30) au Parc des Expositions des Oudairies.

Philippe MARTON - 76 boulevard des Belges - 85000 LA ROCHE SUR YON - Tél. :02 51 05 10 91 - martonphilippe@free.fr

Philatélie Française

Les « timbrés » de la collec' tiennent leur salon

Timbres, cartes postales, monnaies, livres anciens, BD et autres fèves... Tout se collectionne. Ce dimanche, professionnels et amateurs présentent leur passion, à La Roche-sur-Yon. La collection n'a pas d'âge.

Pour sa 31e édition, le Salon des collectionneurs innove. En plus des traditionnels exposants-marchands de timbres, cartes postales et enveloppes... on y retrouvera des petites voitures, appareils photos, cartes à jouer et... des chouettes !

Cette année, l'Amicale philatélique yonnaise lance aussi ses jeunes dans l'aventure. « **À l'heure d'internet, des jeux vidéos et du texto, de moins en moins de jeunes se lancent dans une collection** », regrette Michel Audureau. À 77 ans, il est vice-président de l'amicale. « **Nos jeunes ont d'autant plus de mérite.** » Plusieurs d'entre-eux exposeront leur collection avec, entre autres thèmes, le chocolat, Marianne et le sport...

« **La philatélie est un bon moyen de découvrir le monde, l'histoire, la géographie, mais aussi la culture** », s'enthousiasme Michel. Et, Michel a l'œil qui pétille quand il repense à cette jeune fille passionnée de timbres et de roches qui, quelques années plus tard, est devenue géologue. « **D'une passion en faire un métier, c'est beau, non ?** »

De la passion et de la patience, il en a... Depuis six mois, mais aussi depuis plus de trente ans, Michel et l'Amicale philatélique yonnaise (forte de 70 adhérents) préparent ce rendez-vous. « **Les visiteurs vont découvrir des collections rares, que l'on ne voit pas ailleurs, ni tous les jours** », sourit le vice-président. Les curieux et autres amateurs pourront découvrir pas moins d'une soixantaine d'exposants, venus de toute la façade Ouest (de Rennes à Biarritz).

Michel Audureau, vice-président de l'Amicale philatélique yonnaise, présente ses lettres et enveloppes postées de Napoléon-Ville, Bourbon Vendée... autrement dit : La Roche-sur-Yon.

Alain DUFRESNE.

Ce dimanche, 31e Salon des collectionneurs, de 9 h à 18 h 30, au parc des expositions des Oudairies. 2 € l'entrée, et gratuit pour les moins de 16 ans. Boisson et restauration sur place.

Ouest-France 20 janvier 2013

Un salon du collectionneur en demi-teinte

Numismates, philatélistes, placomusophiles, les collectionneurs du secteur s'étaient donné rendez-vous, dimanche aux Oudairies, pour un salon. En raison des mauvaises conditions climatiques, beaucoup d'exposants n'avaient pu rallier le point de rendez-vous. « **Les curieux peinent à se déplacer. Pourtant, nous ne sommes pas mécontents, car nous avons réussi à avoir du monde** », constatent Philippe Marton, président, et Michel Audureau, vice-président de l'amicale philatélique yonnaise.

L'exposition de cartes à jouer a attiré les curieux.

En parallèle, les responsables avaient organisé deux expositions : une de cartes à jouer de nombreux pays du monde et une de vieux appareils photos argentiques.

Ouest-France 24 janvier 2013

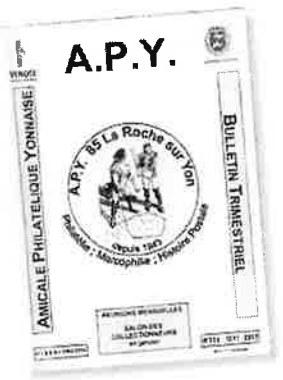

■ **Bulletin de l'Amicale philatélique yonnaise, n° 136, septembre 2012**

Vieux documents de Vendée (F. Grangiens). Un acquéreur de biens nationaux au Breuil-Barret: Jacques-Charles Guichet (1754-1826) (Abbé Maisonneuve). Les tortues (M.C habot). Raymond Joly-Clare, vie et œuvre 04/02/1911 – 18/06/2006. Dantzig ville libre. Histoire de la principauté d'Andorre (P. Bandry). Le Danube en vignettes (D. Laporte).

APY – Philippe Marton – 76 Boulevard des Belges – 85000 La Roche-sur-Yon – martonphilippe@free.fr – http://apy85.fr

Un salon des collectionneurs refroidi par la météo

Le 31e salon des collectionneurs, qu'organise l'Amicale philatélique yonnaise (APY), a souffert de la météo. Des emplacements sont restés libres, les collectionneurs n'ayant pu se déplacer. Dommage, car les exposants présents ont démontré beaucoup de qualité dans leurs collections. Le stand de François Sicard, de Luçon, avec ses appareils photos a été un stand phare. « Cela fait 30 ans que j'ai commencé ma collection avec, au départ, des récupérations venues de la famille », explique François. L'homme présente un appareil datant de 1895. Le collectionneur revendique 420 appareils photos qu'il restaure si besoin. Sur le stand de l'APY les regards se sont croisés sur quatre magnifiques collections. Mathilde Chabot, et le chocolat, François Hublet sur les Mariannes, Samuel Poissonnet avec sa collection Reflets de sports, les lancers et celle du président Philippe Marton sur Georges Rémi qui signait Hergé. De jeunes collectionneurs, comme Francis Lempérières, ne démérítent pas. Francis a commencé sa collection de timbres en 2011 sur, spécialement, la France, l'Allemagne et la Pologne et compte déjà 2000 timbres. Les joueurs de cartes se sont extasiés sur la collection du yonnais Jean Pierre Bariteau avec ses jeux de cartes de différents pays. Certes le gel refroidit, mais la qualité des collections a su réchauffer les visiteurs.

Journal du Pays Yonnais
24 janvier 2013

LE 20 JANVIER / LA ROCHE-SUR-YON

31E SALON DES COLLECTIONNEURS AUX OUDAIRIES

Le 31e salon des collectionneurs aura lieu le 20 janvier, à La Roche-sur-Yon. Les Oudairies deviennent une mine d'or pour les collectionneurs en tous genres: cartes postales, vieux papiers, philatélie, livres, petits objets... La journée se déroule de 9h à 18h30. Ce Salon, le plus important de Vendée, attire chaque année de nombreuses personnes qui profitent aussi de l'exposition: des jeunes exposent cette fois leurs collections, dont une sur le « chocolat ».

Renseignements: http://apy85.fr

Journal de la Vendée
N° 177 de janvier 2013

Association Les "timbrophiles" se racontent

L'Amicale philatélique yonnaise a 70 ans

Le 2 février 1943, l'Amicale Philatélique Yonnaise (APY) voyait le jour. A l'époque, les collectionneurs de timbres se dénommaient des timbrophiles. A 70 ans, la vieille dame se porte bien.

Michel Audureau, Philippe Marton et Claude Beloeil.

70 ans, c'est aussi des anecdotes qu'une mémoire de l'Amicale, Claude Beloeil, remémore. 1947, pour sa première exposition l'APY se dote d'un cachet fabriqué, avec une carte postale souvenir, par un imprimeur yonnais. Ce cachet vient, malencontreusement, oblitérer des timbres. A l'époque le tri se fait manuellement et la poste s'aperçoit de cet état de fait. Heureusement, la toute jeune APY, prouvant sa bonne foi, a été absoute.

Un adhérent, inspecteur des renseignements généraux, à la passion de récupérer des vieux timbres. 1969, au cours d'une exposition au premier étage du musée, son bon cœur l'incite à déposer une boite à l'entrée avec un écriteau : servez-vous. Un moment d'inattention, et le servez-vous a été appliqué à la lettre : la boite a disparu. La profession du donateur n'a pas permis de retrouver le coupable.

22 mai 1954, la poste émet une flamme pour le sesquicentenaire de Napoléon Vendée. Dans le tournis des appellations de la ville, 1804 a vu l'appellation de Napoléon et il faut attendre 1848, pour que, administrativement, elle devienne Napoléon-Vendée. Cette flamme a été mise en service peu de temps et fait le bonheur des collectionneurs.

Les jeunes

L'APY s'enorgueillit de faire une place aux jeunes. Les résultats sont aux rendez-vous. Un jeune Pascal Rabiller-Girondel, qui a connu ce club est maintenant conservateur du musée postal à Paris. Actuellement une dizaine de jeunes se mobilisent pour porter haut l'APY.

Mais comment devient-on philatélistes ? Le président Philippe Marton : « **J'ai hérité de la collection de mon père. Jeune, je me souviens de ces heures passées à trier les timbres mais le virus a pris** ». Pour Claude Beloeil, vice-président : « **C'est mon instituteur qui m'a donné la passion. Les écoles recevaient des timbres de la poste et il nous a appris à les collectionner. Comme beaucoup ma collection a dormit longtemps pour se réveiller à la retraite** ». Michel Audureau, vice-président et ancien président : «**Pour étudier le monde il y a les cartes, et également les timbres qui enveloppent géographie et histoire. Passionné d'histoire c'est tout naturellement que je me suis lis à collectionner les timbres** ».

Et demain ? Fêter un anniversaire donne du tonus pour des projets. 2014 va être une année prolifique. Les 1er et 2 mars grande exposition philatéliste avec la finale juniors Centre-Ouest aux Oudairies.

200m2 d'exposition sur le thème du cirque et de la fête foraine. Présentation d'une maquette animée du cirque Pinder. Le souhait pour les responsables de l'APY est d'avoir la satisfaction de présenter un timbre de Benjamin Rabier. L'artiste yonnais n'a toujours pas de timbre à son effigie et le projet de réparer cet oubli semble en bonne voie.

Journal du Pays Yonnais 31 janvier 2013

Philatélie Française

Mathilde Chabot

Mathilde Chabot

Pour les lecteurs de *La Philatélie Française*, pourrais-tu te présenter ?

Je m'appelle Mathilde Chabot, j'ai 22 ans, j'habite à la Chaize le Vicomte en Vendée. Dans la vie je suis développeur / intégrateur web. J'ai commencé à collectionner les timbres vers l'âge de 10 ans. Je suis membre de l'Amicale Philatélique Yonnaise (La Roche-sur-Yon) depuis 2004 et j'y anime avec l'aide d'autres membres la section jeunes.

Tu as participé au Trophée Léonard de Vinci avec ta collection sur le chocolat. Pourquoi ce thème ?

Après avoir commencé à collectionner et exposer le thème des tortues je me suis dit qu'il fallait que je trouve un autre thème. J'ai pensé à un thème qui me touchait moi mais aussi tout le monde. Le but étant de faire partager ma passion du timbre au plus grand nombre. Le chocolat étant un met apprécié de tous (ou presque) je me suis lancée et c'est fou ce qu'il existe comme documents sur ce sujet en matière de philatélie. **(Pages 16 et 18)** Les membres de mon club se prêtent au jeu et m'aident beaucoup dans mes recherches.

Tu as obtenu une médaille d'or en classe ouverte .Que t'a apporté ta participation à la Nationale Jeunesse de Belfort ?

Oui! La Nationale Jeunesse de Belfort était importante pour moi car c'était la dernière année où je pouvais exposer en tant que «*jeune*», terminer sur une médaille d'or c'est plutôt sympa !

J'ai eu beaucoup de retours positifs de cette exposition. Les gens ont, semble-t-il, apprécié mon travail. Exposer nous apporte une critique sur notre travail, aussi bien négative que positive et nous encourage à continuer.

Page 16, scan 1 : l'ère de la réclame

Le 2 février 2013, inauguration de l'exposition *« Autour des cartes postales des Lucs et des timbres »* aux Lucs sur Boulogne.

Cette exposition était organisée par l'Amicale Philatélique du Haut Bocage et l'Association du Patrimoine « Lucus ».
Adhérant de l'A.P.H.B. et de l'A.P.Y., Alain KERDRAON a demandé le prêt de collections à l'A.P.Y. qui a répondu favorablement.
Ont été prêtées :

Les collections des « Jeunes », en particulier celle de François HUBLET habitant Les Lucs sur Boulogne et Le chocolat de Mathilde CHABOT

La Poste aux Lucs sur Boulogne par Michel AUDUREAU - Gérard ABERT - Jean-Marie LETERME

La collection sur Hergé par Philippe MARTON.

Philippe MARTON

20 janvier 2013
Salon des Collectionneurs

6h45, l'arrivée à la salle des Oudairies était très délicate, la météo n'était pas avec nous, une bonne couche de neige en avait refroidi plus d'un.
Les marchands arrivaient au compte-gouttes, ce n'était pas l'effervescence des années précédentes, l'installation s'est faite très doucement.

Mathilde installe le stand des « Jeunes ».

La collection de voitures anciennes d'Alain BONNEAU.

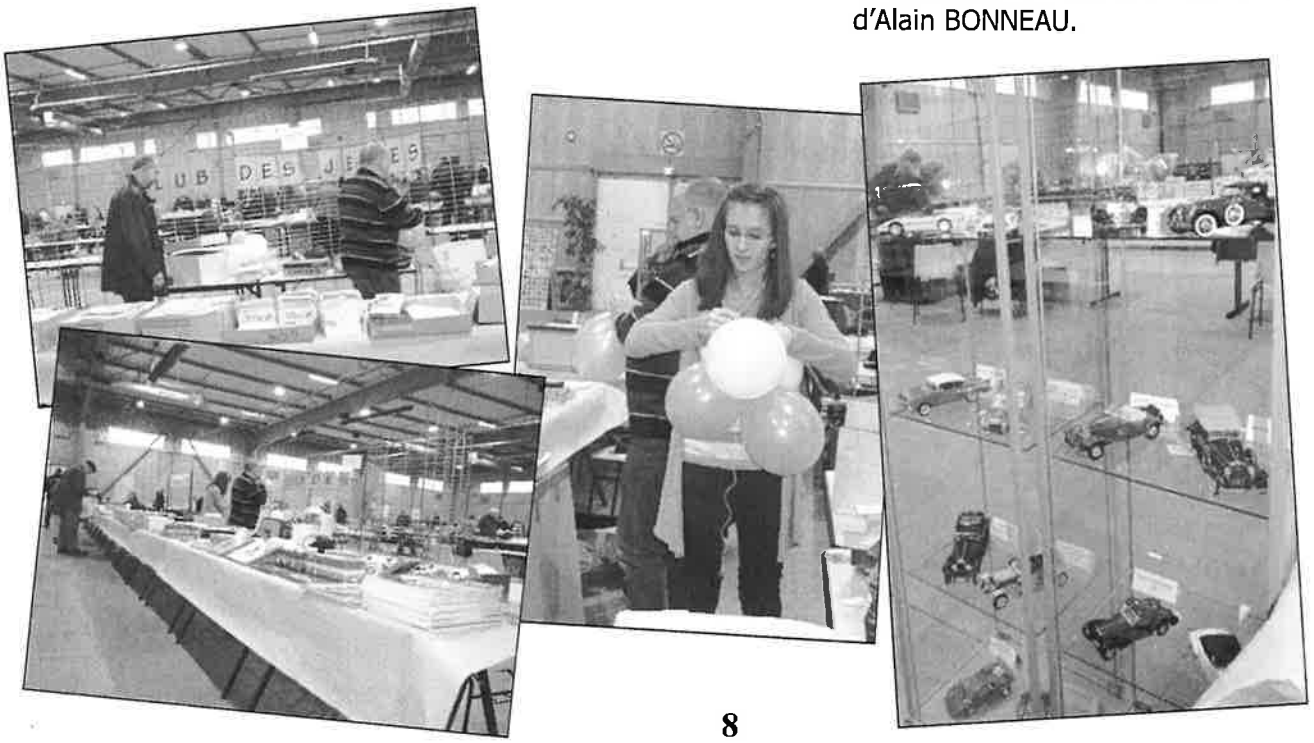

Monsieur Pierre REGNAULT, Maire de La Roche-sur-Yon, nous a honoré de sa visite.
Il est accompagné de Madame Martine CHANTECAILLE, Conseillère municipale déléguée au patrimoine, à l'histoire et à l'animation culturelle.

Philippe MARTON

Composition du Conseil et du Bureau en 2013

Les membres du Conseil :

Michel AUDUREAU, Claude BELLEIL, Pascal BANDRY, Alain BONNEAU, Danielle CLERC, Richard COQUET, Michel FOURNIER, Francis GRANGIENS, Jean-Pierre HURTAUD, Jean-Paul LAPOTRE, Jean-Marie LETERME, Philippe MARTON et Pierre PRUD'HOMME.

Mathilde CHABOT représentant les « Jeunes ».

Le Bureau

Président :

Philippe MARTON *76, boulevard des Belges*
85000 LA ROCHE SUR YON *02/51/05/10/91*

Vice-Président délégué aux relations extérieures :

Michel AUDUREAU *49, rue du Docteur Cullère*
85000 LA ROCHE SUR YON *02/51/37/65/17*

Vice-Présidents :

Claude BELLEIL *6, boulevard Denis Papin*
85000 LA ROCHE SUR YON *02/51/36/30/57*

Richard COQUET *31, rue des Primevères*
85430 NIEUL LE DOLENT *02/51/07/97/52*

Secrétaire et trésorier :

Jean-Marie LETERME *29, rue Georges Durand*
85000 LA ROCHE SUR YON *02/51/37/97/67*

Circulations :

Alain BONNEAU *14, Impasse d'Alembert*
85000 LA ROCHE SUR YON *02/51/44/51/40*

Nouveautés :

Michel FOURNIER *12, Impasse Jacques Anquetil*
85000 LA ROCHE SUR YON *02/51/37/45/66*

Assemblée Générale Ordinaire du 9 décembre 2012

Le Président, Philippe MARTON, ouvre la séance à 9h15 suivant l'ordre du jour envoyé aux adhérents le 2 novembre 2012 et demande une minute de silence pour nos amis adhérents ou anciens adhérents disparus cette année (Marcel BELREPAYRE, Abel GUILHEMJOUAN, Jacques LOISEAUX et Michel OLIVIER).

1 – Adoption du PV de l'A.G.O. du 11 décembre 2011

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire a été publié dans le bulletin n° 134 de mars 2012. Personne n'en demandant la lecture et ne formulant de remarques, il est adopté à l'unanimité.

2 – Rapport moral et bilan des activités 2012

Philippe MARTON indique que l'APY compte au jour de l'AG 67 adhérents adultes, soit 5 de plus qu'en 2011, et 4 adhérents jeunes, chiffre identique à 2011.

Il rappelle ensuite les activités de l'année :

☞ le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises : 3 janvier, 21 janvier, 26 juin, 24 septembre et 22 novembre 2012.

☞ 8 janvier 2012 : réunion commune Adultes/Jeunes autour de la galette des rois avec une bonne participation pour ce moment sympathique de début d'année.

☞ 22 janvier 2012 : 30ème Salon des Collectionneurs, 664 entrées payantes (une diminution de 250) et une quarantaine de négociants présents. Pour le tirage au sort : 453 bulletins mis dans l'urne. Malgré la baisse de fréquentation, notre Salon reste le plus prisé des négociants et des visiteurs dans le département..

☞ 17 et 18 mars 2012 : Congrès du GPCO à Neuville du Poitou. Le changement de date de la Fête du Timbre a amené le GPCO à modifier celle de son Congrès qui, pour 2012, n'était pas jumelé avec l'Exposition Régionale. Il y avait, malgré tout, une exposition organisée par le GAPS (Groupement des Associations Philatéliques Spécialisées). Christian RIOBÉ a obtenu une médaille de Grand Vermeil avec sa collection « Les Plantes Utiles au Corps ». Lors de ce Congrès, Pascal BANDRY a reçu la récompense du GPCO pour son action auprès de la Jeunesse et Philippe MARTON a reçu la médaille régionale du GPCO pour son action à la présidence de l'APY.

☞ du 7 au 17 juin 2012 : Salon du Timbre à Paris. La collection de Philippe MARTON « Georges REMI signait HERGÉ » a obtenu une note de 75,6 points en Classe Ouverte avec une belle 5ème place dans cette compétition nationale. Toujours dans ce cadre, cette même collection a été classée 4ème au Trophée Philippe MANGIN organisé par l'AFPT (Association Française de Philatélie Thématique).

☞ 13 et 14 octobre 2012 : Fête du Timbre à L'Aiguillon sur Vie. Didier LAPORTE exposait sa collection « Au fil du Danube » classée 1ère en Classe Ouverte. Mathilde, Cédric, François et Samuel, les 4 jeunes de l'Amicale exposaient, une collection collective intitulée « Napoléon à La Roche sur Yon », classée 2ème en Classe Ouverte.

☞ 2, 3 et 4 novembre 2012 : Timbres Passion à Belfort (90). Dans le cadre du Trophée Léonard de Vinci, Mathilde, avec sa collection sur « Le Chocolat », s'est classée 1ère dans sa catégorie d'âge avec 83,3 points et Félicitations du Jury. Dans le cadre du Challenge Pasteur, François a obtenu une médaille d'Argent avec 72 points pour sa collection « De Fernez à Beaujard, la Marianne à travers le temps ». Enfin, dans le cadre de l'exposition Reflets de Sports, Samuel présentait une sympathique collection thématique intitulée « Les Lancers : le disque, le poids, le javelot, le marteau ».

☞ 16 novembre 2012 : à St Laurent sur Sèvre, Mathilde CHABOT a été récompensée par une médaille d'Argent pour son engagement à l'APY dans le cadre du Challenge du Jeune Bénévole organisé par le Comité de Vendée de la Fédération Française des le bureau Médaillés Jeunesse et Sports.

☞ Les réunions mensuelles Adultes rassemblent entre 20 et 25 personnes. Les conférences de l'année 2012 ont été les suivantes :

- 5 février : réunion commune avec l'ANNAVE annulée pour cause de neige.
- 4 mars : « Origine des Passeports » par Francis GRANGIENS.
- 24 juin : « Les publicités médicales – 1ère partie » par Pierre BARBIER.
- 7 octobre : « Andorre » par Pascal BANDRY.
- 4 novembre : « Les publicités médicales – 2ème partie » par Pierre BARBIER.

☞ 3 réunions communes Adultes/Jeunes ont eu lieu les 8 janvier, 24 juin et 25 novembre.

☞ Comme chaque année, le bulletin a fait l'objet de 4 parutions. Comme chaque année, un appel est lancé à l'assistance pour fournir des articles de fond. Les pages couleurs sont dorénavant imprimées à BUREAU VALLEE (0,155€ par page) au lieu de BUROPLAN (0,721€ par page). Ce choix permet d'augmenter le nombre de pages couleurs.

☞ La bibliothèque s'est enrichie des nombreux catalogues mis à jour par les éditeurs en 2012, ainsi que de nouveaux ouvrages. Philippe MARTON déplore à nouveau la disparition de quelques revues en cours d'année.

Il reste toujours possible de s'abonner aux revues philatéliques à tarifs préférentiels : Timbres Magazine (13 abonnements par l'APY), l'Echo de La Timbrologie (6 abonnements par l'APY) et Philatélie Française (6 abonnements par l'APY). Pour tout renseignement voir avec Jean-Marie LETERME.

Aucune question n'étant formulée, le rapport est adopté à l'unanimité.

3 – Compte-rendu financier 2012

Jacques LOISEAUX est décédé en février 2012. Jean-Marie LETERME lui rend hommage pour la qualité du travail accompli dans son rôle de trésorier.

Jean-Marie LETERME, ayant assuré l'intérim, présente les comptes de l'APY sous forme d'un tableau Recettes/Dépenses. Le résultat comptable laisse apparaître un excédent de 1529€ pour la période du 1er décembre 2011 au 30 novembre 2012. Ce bon résultat permet d'envisager sereinement l'organisation des manifestations à venir (70ème anniversaire de l'APY, Exposition Régionale et Philajuniors en 2014).

4 – Rapport des vérificateurs aux comptes 2012 – Adoption des rapports financiers.

Danielle CLERC et Jean LAURENCE sont les vérificateurs aux comptes. Danielle fait lecture de leur rapport. Constat est fait que tous les documents comptables ont été mis à leur disposition le 29 novembre 2012 et que les comptes sont réguliers.

Les rapporteurs demandent de donner quitus à Jean-Marie LETERME pour sa gestion des comptes 2012 (voir annexe 1).

Les rapports, financier et des vérificateurs aux comptes, sont adoptés à l'unanimité.

5 – Compte-rendu des activités Nouveautés : France et Monaco.

Michel FOURNIER, responsable des nouveautés France, fait un résumé de cette activité (voir annexe 2). Ce service compte 8 réservataires.

Pierre PRUD'HOMME s'occupe des achats de produits non disponibles dans les réservations et dans les bureaux de Poste. Ces commandes fonctionnent pour 9 personnes (voir annexe 3).

Claude BELLEIL, responsable des nouveautés Monaco, n'a aucun problème de distribution et de paiement pour deux livraisons par an. Le nombre de timbres pour 2012 a représenté un montant de 59,98€ pour les 4 réservataires de ce service.

6 – Compte-rendu de l'activité Circulations

Suite à la disparition de Jacques LOISEAUX, Alain BONNEAU a repris en totalité l'activité des circulations en partenariat avec Jean-Marie LETERME pour le volet financier.

Alain BONNEAU indique que le service a bien fonctionné avec peu d'erreurs, ce qui simplifie les tâches de contrôle. 22 adhérents bénéficient de ce service.

Pour l'année 2012, le nombre de carnets en circulation a été de 279 au lieu de 308. L'intérêt se porte essentiellement sur les timbres français classiques et semi-modernes ainsi que sur les colonies.

7 – Compte-rendu de la section Jeunes

Mathilde CHABOT précise que les 4 jeunes sont présents à chaque réunion et que l'année 2012 a été riche en participations aux compétitions.

Mathilde remercie Jean-Paul LAPOTRE et Philippe MARTON, présents à chaque réunion des jeunes, ainsi que les adhérents adultes donateurs qui permettent d'enrichir le stock de timbres et documents disponibles.

8 – Positionnement vis-à-vis du Groupement Philatélique Vendéen

Le Président Philippe MARTON donne lecture de la motion (voir en annexe 4), adoptée à l'unanimité lors du Conseil d'Administration du 24 septembre 2012, qui explique le choix de quitter le Groupement Philatélique Vendéen.

A l'issue de la lecture, une discussion s'installe entre les adhérents présents. Chacun son tour, MM. ABERT, AUDUREAU, BARBIER, GRANGIENS, KERDRAON, LETERME, MARTON et ZIEGLER s'expriment sur la question.

En conclusion du débat, le Conseil de l'APY a la capacité d'appliquer cette décision sans la soumettre au vote de l'Assemblée Générale. Un courrier sera adressé au Président du GPV pour notifier la sortie de l'APY du Groupement Philatélique Vendéen.

9 – Présentation du budget prévisionnel et fixation du montant de la cotisation 2013

A l'aide d'un tableau, Jean-Marie LETERME présente le budget prévisionnel en équilibre pour 2013. Cette présentation ne suscite aucune remarque.

Au vu des résultats de l'exercice, le Conseil d'Administration propose de ne pas augmenter les cotisations 2013 soit :

- Adulte 26,00 €,
- Jeune 7,00 €.

Aucune remarque n'étant faite, le montant des cotisations 2013 est voté à l'unanimité.

10 – Renouvellement du tiers sortant et du représentant des jeunes

Le tiers sortant se compose de Claude BELLEIL, Richard COQUET et Michel FOURNIER. Ils sont tous les trois candidats au renouvellement de leur mandat. Abel GUILHEMJOUAN, décédé dans l'année, faisait également partie du tiers sortant en 2012. Il y a donc un poste à pourvoir. Danielle CLERC a fait acte de candidature.

Danielle CLERC, Claude BELLEIL, Richard COQUET et Michel FOURNIER sont élus à l'unanimité par un vote à mains levées.

Suite au décès de Jacques LOISEAUX, qui faisait partie du tiers sortant rééligible en 2013, un poste est vacant au sein du Conseil. Le Président propose de coopter Pierre BARBIER pour un an. Ce dernier préfère attendre l'année prochaine pour soumettre sa candidature au vote de l'Assemblée Générale.

Mathilde CHABOT est reconduite par l'AG comme représentante des jeunes.

10 – Désignation des vérificateurs aux comptes

Danielle CLERC, entrant dans le Conseil, ne peut plus assumer la fonction de vérificatrice. Christian DUPONT accepte d'assumer cette mission.

Christian DUPONT et Jean LAURENCE sont élus à l'unanimité pour un an.

11 – Programme des réunions 2013

Pour les adultes, les réunions se dérouleront le 1er dimanche de chaque mois sauf en juillet et août.
Pour les jeunes, les réunions se dérouleront le dernier dimanche du mois sauf en juillet et août.
Le calendrier des réunions et des dates à retenir a été distribué à chaque présent.
Des conférences sont programmées :

- 3 février : 70ème anniversaire de l'Amicale
- 7 avril : réunion commune avec l'ANNAVE (Jean LEPREVOST et Pierre BARBIER)
- 6 octobre : Michel AUDUREAU
- 3 novembre : Francis GRANGIENS

12 – Questions diverses

- 31ème Salon des Collectionneurs : Amédée DUPOND informe qu'à ce jour 110 tables sont déjà réservées par les négociants. Michel AUDUREAU fait le point sur les bénévoles qui se mobiliseront pour la réussite de ce Salon.

☞ 70 ans de l'Amicale, le 3 février 2013 : visite commentée par M. VIMPERE (conservateur) du Musée Ornithologique Charles Payraudeau de La Chaize le Vicomte, suivie d'une présentation de l'œuvre d'Edmond BOCQUIER. La journée se poursuivra par un repas au restaurant « Le Guyon » à Venansault. Pour marquer cet anniversaire, un souvenir spécifique sera offert à chaque adhérent.

☞ Philajuniors, Exposition Régionale et Congrès du GPCO en 2014 : suite à la défection de l'Amicale de Challans pour l'organisation de Philajuniors 2013, le GPCO a pensé que seule l'APY, en Vendée, était en mesure d'organiser cette manifestation Jeunesse. Afin de débloquer la situation, le Conseil de l'Amicale a proposé au GPCO de reporter Philajuniors en 2014 et d'anticiper l'organisation de l'Exposition Régionale et du Congrès du GPCO. L'APY organiserait ces trois manifestations en mars 2014. Notre proposition a reçu l'aval du GPCO. Cette grande manifestation philatélique se déroulera les 1er et 2 mars 2014 au Parc d'Expositions des Oudairies.

☞Alain KERDRAON informe l'Assemblée de l'exposition « Autour des cartes postales des Lucs et des timbres » qui se déroulera aux Lucs sur Boulogne les 2, 3, 9 et 10 février 2013. Il sollicite les adhérents pour des prêts de documents et des collections à exposer.

☞ remise de diplômes et récompenses: Jean-Paul LAPOTRE, Didier LAPORTE et Pascal BANDRY remettent à Mathilde, François et Samuel les diplômes et récompenses obtenus lors de leurs participations à Timbre Passion à Belfort.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h15.

Après le traditionnel tirage au sort de la Tombola, le verre de l'amitié est servi aux participants à l'AG. Enfin, 41 personnes se dirigent vers le restaurant « Le Val d'Yon » à La Roche-sur-Yon pour partager un sympathique repas.

Le Secrétaire,

Jean-Marie LETERME

Le Président,

Philippe MARTON

ANNEXE 1 : Compte-rendu des Vérificateurs aux comptes au titre de l'exercice 2012

Comme chaque année, les contrôleurs aux compte se sont réunis chez le trésorier pour vérifier la bonne gestion de vos finances.

Le 1er décembre, nous nous sommes rendus chez Jean-marie LETERME, trésorier remplaçant. A noter que le chauffeur était déjà allé rue Georges Durand mais ne se souvenait pas du numéro de la maison et n'a pas voulu croire Jean LAURENCE qui affirmait qu'il s'agissait du 29. Nous sommes donc arrivés à notre rendez-vous avec une demi-heure de retard. Ah ! ces femmes qui n'écoutent rien ! ! !

Pour ne pas déroger aux bonnes habitudes, nous avons commencé par un café (très corsé) puis nous nous sommes attelés à la tâche.

A notre demande, Jean-Marie nous a fourni tous les documents nécessaires à notre travail : factures, extraits de comptes et carnets de chèques.

Premier contrôle : celui de l'avoir en caisse.

Compte tenu des évènements, nous décidé de vérifier toute l'année comptable, c'est-à-dire du 1er décembre 2011 jusqu'au 30 novembre 2012.

Nous avons vérifié 560 écritures qui n'ont appelé aucune remarque : il n'y avait qu'une dépense non signée par le Président (pièce 3102), anomalie qui devrait être régularisée à ce jour.
Cela est-il fait ? ?

Nous devons féliciter Jean-Marie pour avoir rempli au pied levé le rôle ingrat mais indispensable de trésorier.

Compte-tenu de l'exactitude des opérations, nous proposons aux membres de l'APY de donner quitus à Jean-Marie LETERME pour la bonne tenue des comptes et la bonne gestion des fonds de l'Amicale.

Danielle CLERC

Jean LAURENCE

ANNEXE 2 : Rapport du responsable du service Nouveautés de France

Chers Amis,

Lors de la réunion du dernier Conseil d'Administration, notre respectable et barbu secrétaire taxait de « folie » la récente trouvaille de Phil@poste.

Pour autant, sans cette providentielle nouveauté, je n'aurais pas eu grand-chose à vous raconter.

Jusqu'au mois de septembre, les timbres arrivaient à raison d'une livraison par mois, aux environs du 10, pour les 3 décades précédentes.

Et puis, brusque changement, les voilà expédiés au compte-gouttes.

Pour octobre, il y eut 5 envois et 7 pour novembre !

Inutile de vous expliquer que cette façon de faire ne facilite ni la comptabilité matière, ni la comptabilité deniers.

Mais, quand même, merci La Poste. En ce qui concerne le programme philatélique, il n'y a eu, cette année, que 70 nouveaux timbres contre 91 en 2011. Nos abonnés ont, à l'unité, dépensé 217,90 €, soit 26,02 € de moins que l'an passé.

Suite à deux défections et au décès de trois de nos malheureux amis, vous n'êtes plus que huit réservataires.

C'est pourquoi, pour la première fois, je n'ai pas le cœur à plaisanter et je n'écris pas de conclusion en essayant de faire, comme d'habitude de l'esprit, au demeurant, plus mauvais que bon.

Merci de m'avoir écouté.

Michel FOURNIER

ANNEXE 3 : Bilan des réservations hors programme

Après le décès de M. BELREPAYRE, il ne reste que 9 adhérents à ce service pour11 réservations de souvenirs plus des compléments en blocs, timbres de service, UNESCO, préoblitérés, etc....

La commande de produits hors réservation était de 409,17 € en 2011. Elle est de 324,60 € pour l'année 2012. Une commande est en cours auprès de Phil@poste pour un montant de 80 €. Il n'y a donc pas de dérapage.

Pour les timbres autocollants professionnels, il y a eu, grâce à Amédée DUPOND, une commande de Mariannes pour 9 adhérents pour un montant de 94,22 €. La quantité de timbres rétrocédés par Amédée DUPOND ne lui permet pas de poursuivre la mise à disposition de ces timbres adhésifs. Il faut donc trouver une autre solution. L'Amicale de Fontenay propose ces timbres avec une plus-value sur la valeur faciale. Peut-être faudrait-il envisager une commande groupée entre associations.

Pierre PRUD'HOMME

ANNEXE 4 : Motion du Conseil d'Administration vis-à-vis du GPV

Lors de notre l'Assemblée Générale de décembre 2010, nous avions indiqué le choix de votre Conseil d'Administration de quitter le GPV.

La majorité d'entre vous avait souhaité disposer de plus d'informations sur le GPV, son fonctionnement et ses rôles. Devant ces interrogations, votre Conseil d'Administration avait décidé de surseoir à sa décision et de permettre à chaque adhérent de l'APY de mieux connaître le GPV.

Afin de répondre à cette demande, nous avions mis en place les actions suivantes :

- encouragement à participer au Congrès du GPV de janvier 2011 à Fontenay le Comte. Seulement, 7 adhérents s'étaient déplacés
- publication dans le bulletin de mars 2011 des statuts et du règlement intérieur du GPV
- mise à disposition du bulletin annuel du GPV. Sur les 36 bulletins qui reviennent à l'APY, il en reste chaque année entre 5 et 10
- encouragement à se déplacer à la Coupe de Vendée « Etienne Moreau », temps fort bisannuel du GPV, qui s'est tenue à Fontenay le Comte en novembre 2011.

Le GPV ayant décidé, dans le courant de l'année 2011, de modifier ses statuts, votre Conseil d'Administration a de nouveau repoussé sa décision et vous a encouragé à participer au Congrès du GPV de janvier 2012 à Montaigu. Seulement, 4 adhérents se sont déplacés !

Il paraît nécessaire de rappeler l'article 2 des statuts du GPV qui défini ses missions :

« Le Groupement Philatélique Vendéen a pour but d'aider les associations philatéliques vendéennes à propager et à défendre la philatélie dans le département par :

- la coordination des activités et la diffusion des informations,
- une aide mutuelle pour la préparation des expositions,
- le financement commun de matériel divers,
- et, d'une manière générale, tous moyens propres à développer la philatélie en Vendée (bulletin de liaison, exposition...) »

Le Conseil de l'APY considère que les missions définies par les statuts du GPV ne sont pas (plus) remplies. De l'aveu même de la gouvernance du GPV, lors du Conseil d'Administration du samedi 17 novembre 2012, la Coupe de Vendée n'atteint plus son objectif initial qui était de permettre à des adhérents d'associations vendéennes d'exposer pour la première fois et d'exposer autrement. Lors des dernières éditions, des compétiteurs aguerris aux expositions ont participé et ont gagné.

En conséquence, par une décision prise à l'unanimité lors de sa réunion du 24 septembre 2012, votre Conseil d'Administration a décidé de quitter le GPV à compter de l'année 2013. Si le Conseil d'Administration du GPV a été informé verbalement de cette décision, nous attendions de lire cette motion à l'Assemblée Générale, de ce jour, pour informer, officiellement et par courrier, le GPV ce choix.

Votre Conseil d'Administration reste à votre disposition pour répondre à tous les compléments d'informations qui vous sembleraient utiles à la compréhension de cette décision et, pour cela, nous vous laissons la parole.

Le Conseil d'Administration

Les tortues marines

Les tortues marines sont des tortues de grande taille vivant pour la plupart dans les mers chaudes. Elles se nourrissent de poissons, de crabes, de méduses et d'algues et remontent toutes les 15-20 minutes à la surface pour respirer. Elles ne gagnent la terre ferme qu'une fois par an pour pondre, le plus souvent sur la plage où elles sont nées. Celle-ci se situe parfois à des milliers de kilomètres du lieu où elles vivent.

Bloc tortue—Nouvelle-Calédonie

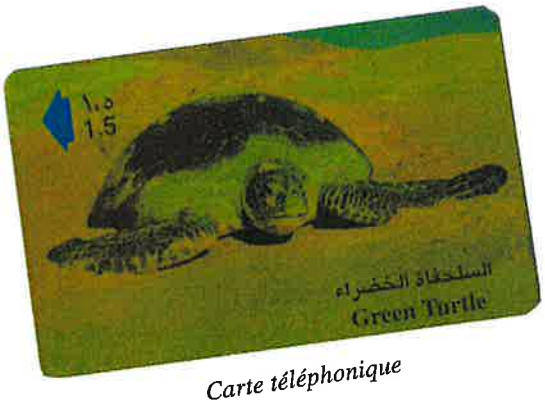

Carte téléphonique

Ponte

Les tortues marines déposent leurs œufs dans un trou profond creusé sur la plage à l'aide de leurs pattes arrières. Celui-ci est situé suffisamment loin du rivage pour que les vagues ne l'atteignent pas.

Après la ponte, les femelles rebouchent soigneusement le trou puis regagnent la mer.

Naissance

A peine sortis de l'œuf, les bébés tortues commencent leur ascension vers la sortie du nid. Instinctivement, ils se précipitent vers la mer. Malheureusement, beaucoup sont dévorés par les oiseaux et les crabes. Moins de la moitié d'entre eux parviennent jusqu'à l'eau et seulement 1 sur 1000 de-

Billet de Saint-Thomas et Prince de 500 dobras (soit 0,05 euros) 1 dobra = 0.0001 euro

Mathilde Chabot

Les oblitérations temporaires des Sables d'Olonne de 1945 à 2012

Rappelons, tout d'abord, que l'Amicale Philatélique des Sables d'Olonne est la plus vieille de Vendée. Elle a été créée en 1931 et elle a été, durant de nombreuses années, la plus importante et la plus dynamique de Vendée
Naturellement c'est elle qui s'est portée volontaire pour la 1ère Journée du Timbre en Vendée, le 13 octobre 1945, et l'année suivante, le 29 juin 1946.Ci-dessous les souvenirs de ces deux premières journées du Timbre aux Sables d'Olonne

1ère journée du Timbre 13 octobre 1945.
Première grande manifestation philatélique après la fin de la guerre de 1939-1945.
Le roi Lois XI , créateur de la Poste du Roi par relais, méritait bien que l'on rappelle son nom.

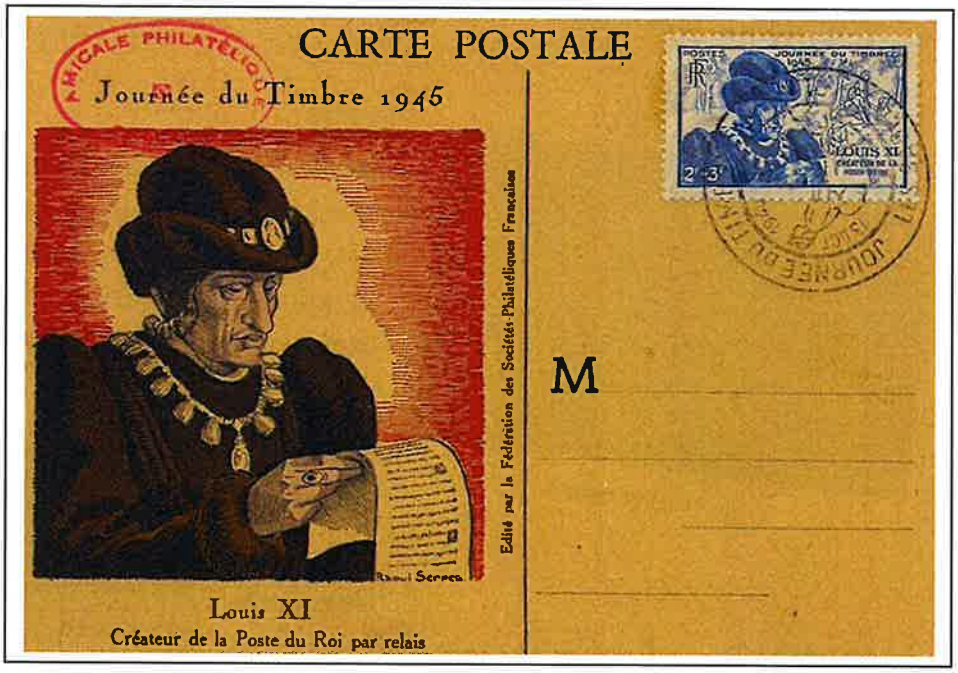

2ème Journée du Timbre le 29 juin 1946.

Guillaume Fouquet de la Varane, né à la Flèche en 1530, fut Contrôleur Général des Postes d'Henri IV. Sous son Généralat, la Poste d'Etat fut mise, vers 1598, à la disposition du public pour le service des lettres privées.

A noter, qu'en 1946, l'Amicale des Sables d'Olonne avait créé sa propre carte postale.

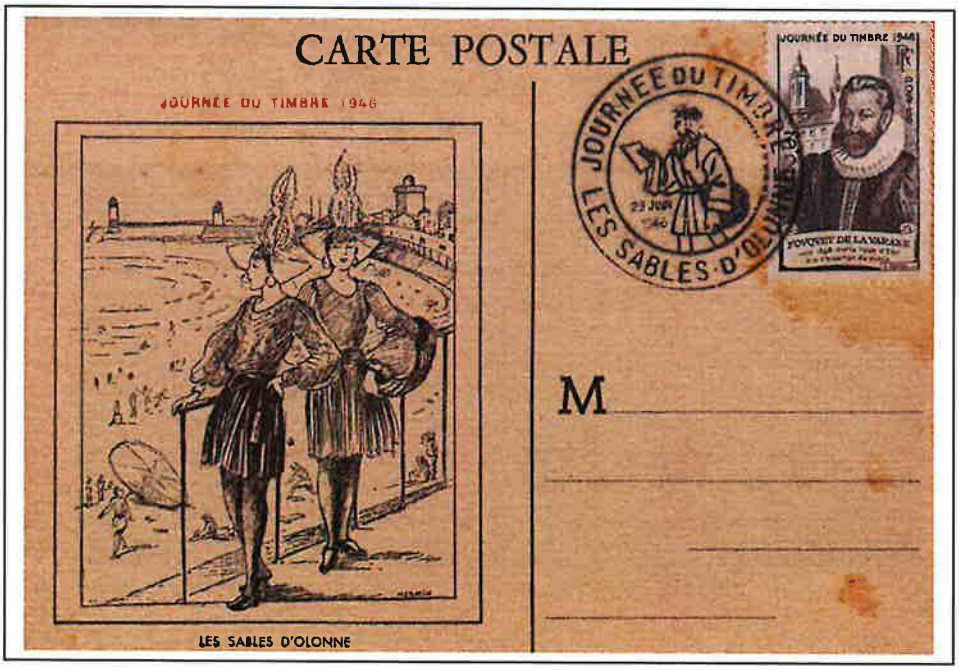

11 mars 1950 - 3ème journée du Timbre

13 juillet 1952 - 6ème Grand Prix Automobile de France

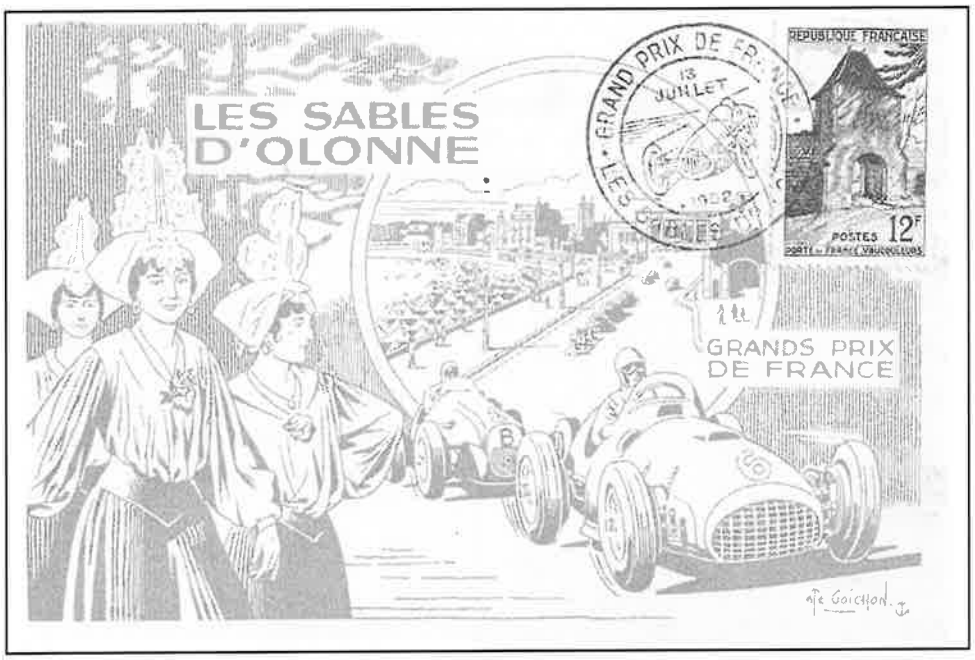

En reprenant les termes de M Moreau, le Grand Prix Automobile de France fut organisé par l'Automobile Club des Sables d'Olonne et de la Vendée. La course se déroula sur le circuit de la Rudelière, entre le front de mer et le Parc des Sports.
20000 spectateurs y assistaient, un vrai succès populaire.
Parmi les 16 engagés, l'italien ASCARI qui était le favori, mais, accidenté, il dut laisser la victoire à son compatriote VILLORESI.
Durant la course, 5 voitures se télescopèrent sur le Bd de l'Atlantique.
Un bureau de poste temporaire était installé, avenue Paul Doumer, à l'entrée principale du circuit.
Un cachet temporaire était apposé sur une carte illustrée, dessinée par le peintre de la Marine, M Goichon, de Talmont.
La carte, ci-dessus, a été éditée en 3 couleurs : rouge-orangé, vert et sépia.

17 août 1952 Rallye-Meeting

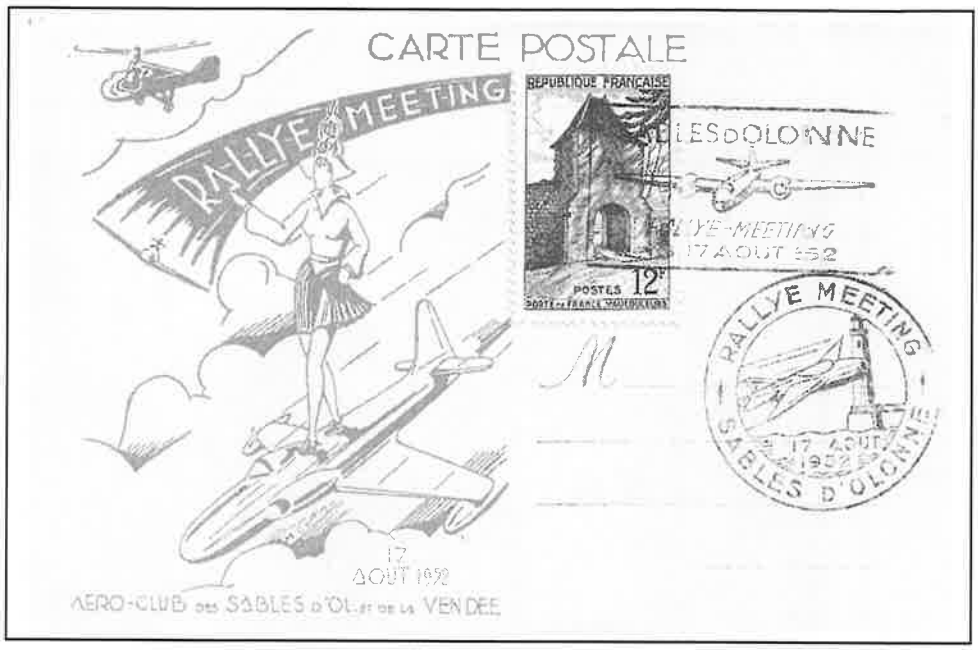

Cette importante manifestation était organisée par l'Aéro-Club des Sables d'Olonne et de la Vendée.
Le temps était magnifique dans un ciel parfaitement clair. Les aviateurs et les parachutistes se livrèrent à de folles acrobaties au-dessus de la rade des Sables en présence de 200000 spectateurs massés sur le remblai.
Marcel Doret, le célèbre aviateur sur son avion Dewoitine constituait l'une des attractions. Un bureau de poste temporaire avait été installé au bas de la rue Travot. Une carte postale souvenir en deux couleurs (rouge et vert) fut émise, complétée par une oblitération provisoire comme figurée ci-dessus.
Pour marquer cet événement, une flamme illustrée fut mise en service du 3 avril au 17 août 1952 pour annoncer la manifestation. Voir ci-dessus.

23 mai 1953 – XXVIème Congrès National de la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises.

C'est le Président de l'amicale philatélique des Sables d'Olonne, M Renollaud, père de notre amicaliste, Jacques Renollaud, qui organisa ce Congrès National.
Il se déroula au Grand Casino, salle de la Boule. L'exposition dans la salle en rotonde réservait une large place à l'histoire de la Poste en Vendée. Le bureau de poste était installé à l'intérieur du Casino.

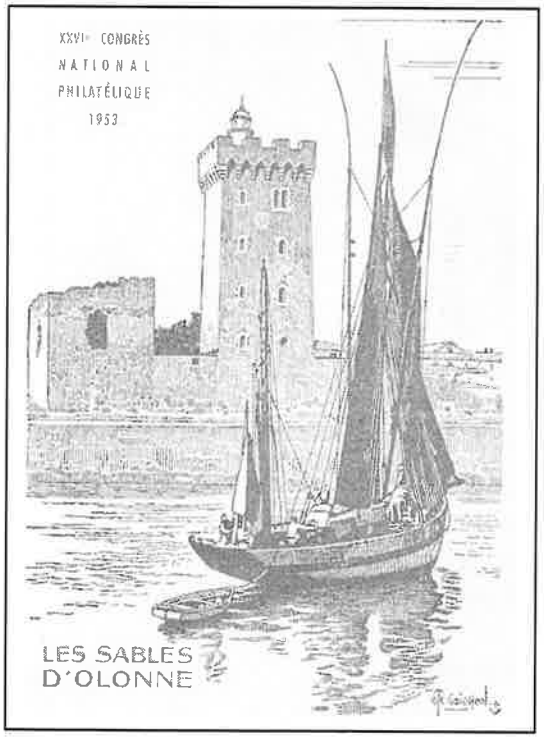

Plusieurs souvenirs ont été émis à l'occasion de ce Congrès :
Une carte postale avec entier Gandon 8f turquoise en trois couleurs (vert, rouge et sépia).
Cette carte a été dessinée par Mr Goichon

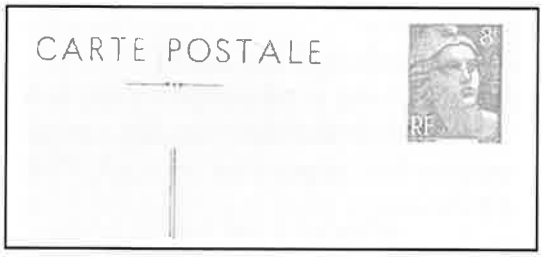

Ci-dessus une carte souvenir et une enveloppe pour ce Congrès

23 mai 1953 Meeting National

En août 1952, lors du premier meeting des Sables d'Olonne, le succès avait été retentissant. Cela avait incité les organisateurs à recommencer, en 1953, dans le mêmes conditions avec les avions Vampires, Ouragans, F84 et la présence de Marcel Doret, la vedette de l'époque.
Malheureusement, les conditions atmosphériques furent moins favorables et les prix d'entrée trop élevés.
Certains pilotes et parachutistes avaient même déclaré forfait, en particulier le pilote Clément accidenté la veille à la Roche-sur-Yon. Bref, un échec populaire.
Pour ce meeting, l'aéro-club avait édité 2 cartes postales, ci-dessous en vert et rouge-orangé, dessinées par M Coffin.. Un cachet provisoire fut également réalisé à cette occasion.

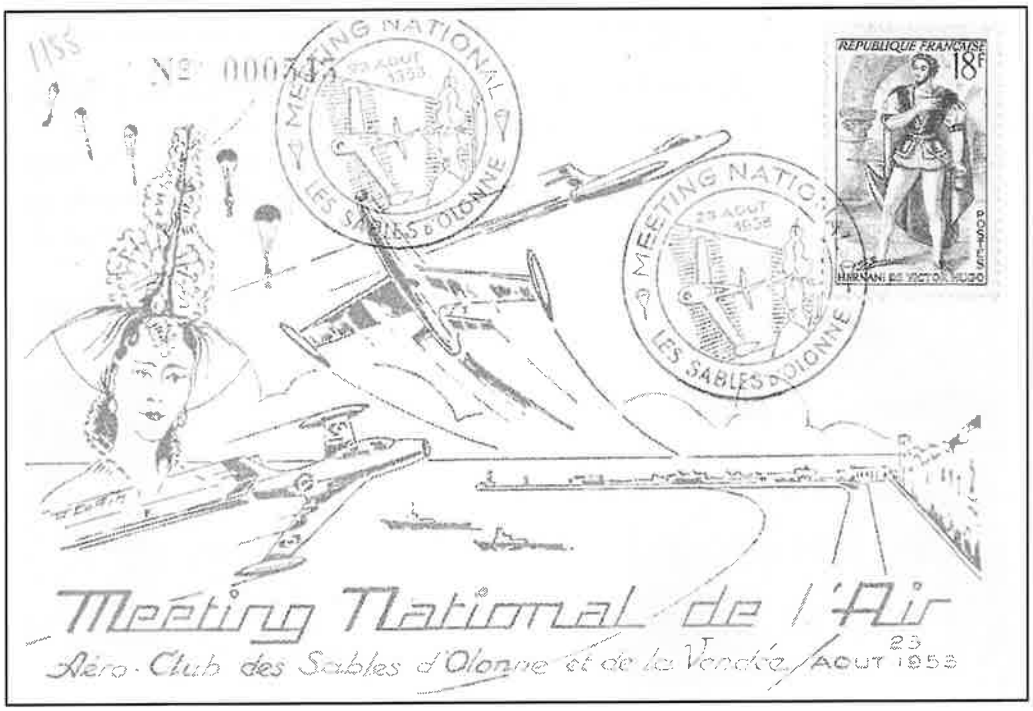

Carte souvenir et cachet provisoire

12 mars 1960 – 4ème journée du timbre

29 juillet 1963 Car-Exposition des PTT

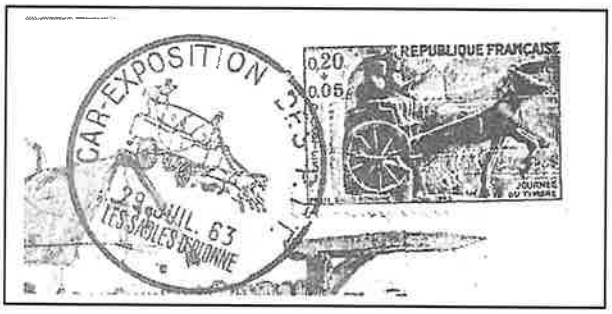

20 juillet 1967 Car-Exposition des PTT

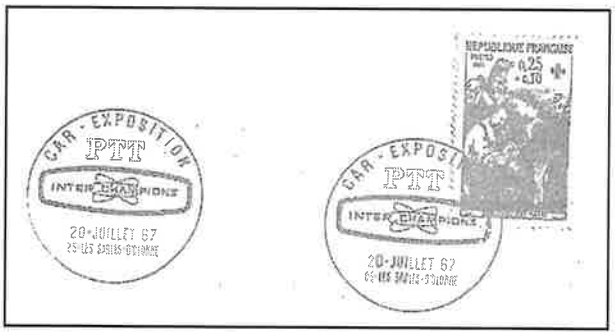

En 1963, 1966 et 1967 un CAR-EXPOSITION des PTT se déplaçait de ville en ville, restant au minimum 2 jours par ville. A chaque étape une oblitération temporaire était réalisée.
En Vendée, St Jean-de-Monts, Les Sables d'Olonne et La Roche-sur-Yon reçurent ce Car-Exposition. Les Sables d'Olonne le reçurent en 1963 et 1967. A noter, qu'en 1967, le Car-Exposition participa à l'opération « **Inter-Champion-plages** » organisée par l'ORTF avec le concours du Ministère de la Jeunesse et des Sports. L'oblitération de 1967 en fait mention.

13 mars 1976 - 6ème Journée du Timbre

15 mars 1969 – 5ème Journée du Timbre

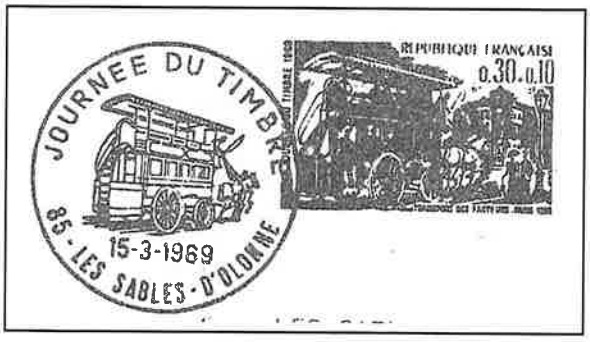

8 mai 1978 – Congrès National des Combattants UNC UNCAFN

Pour cet événement, 2 entiers postaux ont été repiqués :
-un Béquet à 0,60
-une Sabine à 0,80
et une oblitération temporaire, ci-contre, fut réalisée.

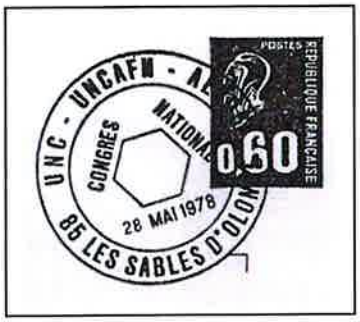

25-26 mai 1980 – 5ème anniversaire du Jumelage Schwabach-Les Sables d'Olonne .

Schwabach, environ 40000 habitants, est située à proximité de Nuremberg en **Bavière.** Cette ville est réputée pour son artisanat axé sur le travail de l'or en feuilles.
Elle est jumelée avec les Sables d'Olonne depuis le 15 juin 1975.
Dans le « **S** » du souvenir et celui de l'oblitération temporaire figurent les écussons des 2 villes

17 mars 1984 –
7ème Journée du Timbre

Diderot, né le 5 octobre 1713 et mort à Paris le 31 juillet 1784, a été l'objet d'un timbre, ci-contre, pour la journée du Timbre du 17 mars 1984.
Ecrivain, philosophe et encyclopédiste, Diderot est reconnu pour son érudition, son esprit critique et un certain génie.

1er juin 1985
10ème anniversaire du Jumelage Schwabach-Les Sables d'Olonne

Le souvenir et le cachet temporaire sont identiques à ceux de 1980.
Seule la date est modifiée

7 juin 1986 Inauguration du Point Philatélie
Souvenir avec représentation d'une publicité des Chemins de Fer de l'Etat pour les fêtes de 1894.

28-29 mai 1988 – Congrès National UNC - UNCAFN

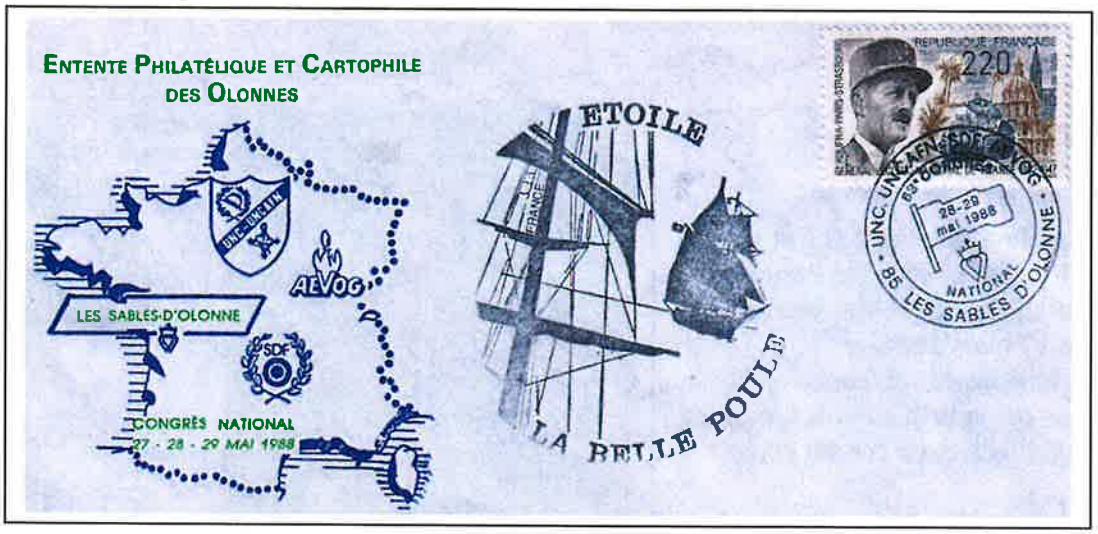

26 novembre 1989 – Départ de la Course autour du Monde en solitaire

Vainqueur :

Titouan Lamazou

9 juin 1990 – Jumelage Schwabach-Les Sables d'Olonne

28 janvier 1993
Inauguration de la Poste
des Sables d'Olonne

6 mars 1993 – 8ème Journée du Timbre

Jacques Tati et son film « Jour de Fête » méritaient bien un timbre.
Distribution du courrier sur la carte souvenir

3 novembre 1996 – Départ du Vendée Globe

17 février 1997 – Vendée-Globe arrivée - Vainqueur Christophe Auguin

6 mars 1999
8ème Journée du Timbre

23 septembre 2000 – Gaston Chaissac 1910-1964

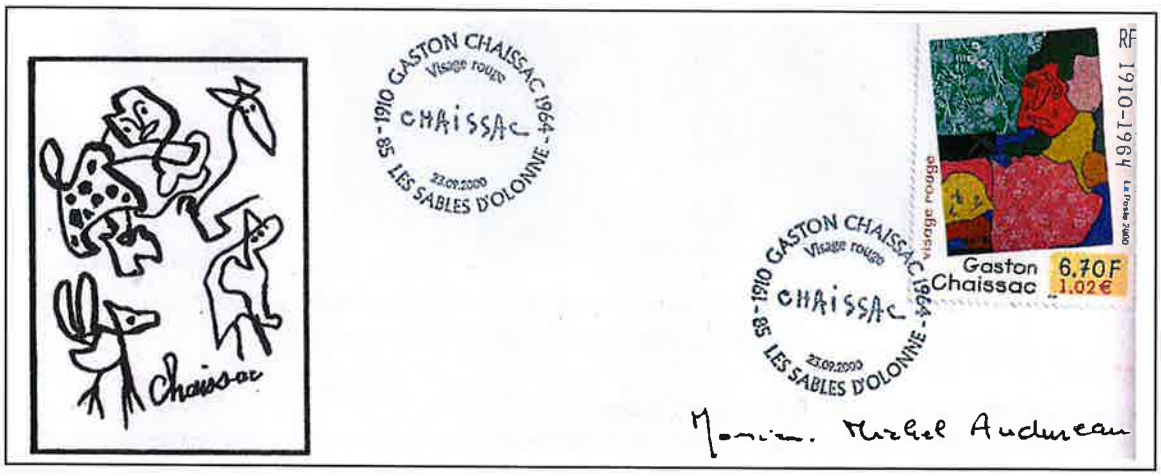

Il est né, le 13 août 1910, à Avallon (Yonne) dans une famille modeste, d'un père cordonnier qui abandonne très tôt le foyer. De santé précaire, il décide de faire le métier de son père, cordonnier à Paris, en 1936,où il rencontre le peintre abstrait allemand Otto Freundlich qui l'encourage à dessiner. Atteint de tuberculose en 1937, il erre dans différents sanatoriums et s'intéresse de plus en plus au dessin et à la peinture. Fin 1942, il épouse Camille Guibert, institutrice, nommée à Boulogne. Il peint sur de multiples supports. C'est ce qu'il appelle « **une peinture rustique moderne** ».
Son épouse nommée à Ste Florence de l'Oie, il continue, toujours cette peinture sur différents supports et ce jusqu'à sa mort à l'hôpital de la Roche-sur-Yon, en 1964. Reconnues après sa mort, ses œuvres sont dans de nombreux musées dont celui de l'Abbaye des Sables d'Olonne.

10 février 2001 – 4ème Vendée Globe (ville de départ et d'arrivée) *Vainqueur* : Desjoyeaux

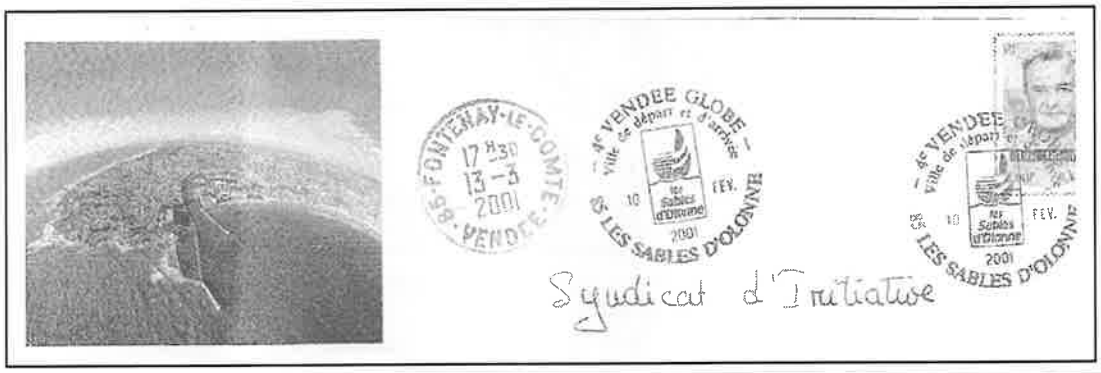

Le Vendée Globe

Tout commence par une histoire d'amitié.

En 1987, trois copains (Philippe Jeantot, Bertie Reed et Guy Bernardin) font un pari: lequel d'entre eux bouclera le plus rapidement une régate autour du monde en solitaire sans escale, ni assistance ? Le défi est de taille. Le Golden Globe de 1968 (ancêtre du Vendée Globe) est encore dans toutes les mémoires, un seul des huit concurrents inscrits avait réussi à revenir à bon port en respectant les règles de la course.

Le 26 novembre 1989, ils seront 13 à s'élancer du ponton de Port Olona et 10 à franchir 4 mois plus tard la ligne d'arrivée. Philippe Jeantot et les Sables d'Olonne viennent d'inventer l'un des derniers grands mythes modernes.

Le public ne s'y est pas trompé : le succès est au rendez-vous. Il ne s'est toujours pas démenti. Chaque nouvelle édition du Vendée Globe est l'occasion de grands rassemblements, chacun voulant participer à sa manière à l'une des dernières grandes aventures contemporaines.

7 novembre 2004 – 5ème Vendée Globe Départ

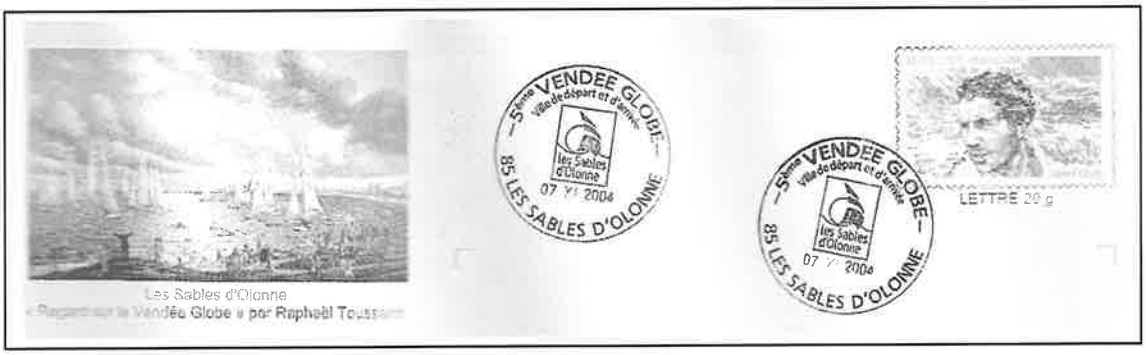

A noter que le départ du Vendée Globe était initialement prévu le 21 octobre 2004. Mais devant les conditions météorologiques épouvantables, le départ fut repoussé au 7 novembre.
Le cachet souvenir provisoire est daté du 21 octobre comme le montre l'image ci-contre. Celui du départ officiel est bien daté du 7 novembre.

2 février 2005- 5ème Vendée Globe Arrivée

Vainqueur :

Vincent Riou

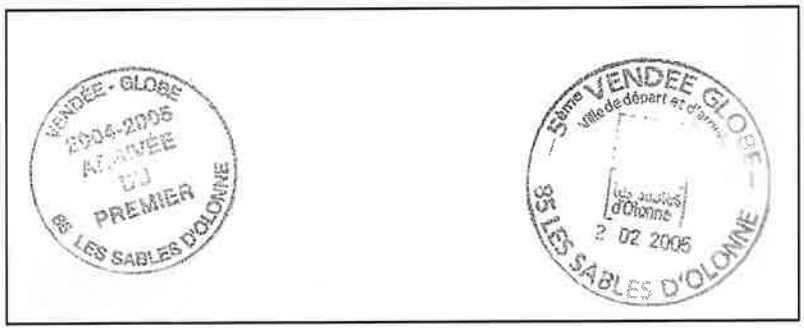

2 juillet 2005

175ème anniversaire de l'Orchestre d'Harmonie

4 juillet 2005

1er Bureau Pionnier Nomade

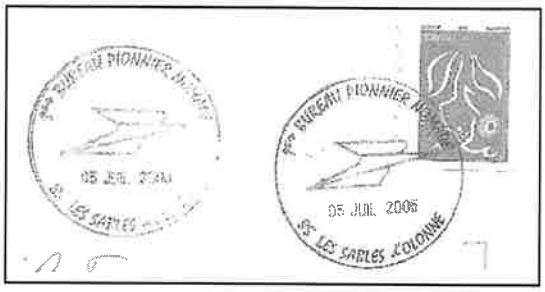

11 décembre 2008 - Inauguration du TGV Nantes-La Roche-sur-Yon-Les Sables d'Olonne.

Le souvenir proposé par la Poste, était édité à 1000ex.

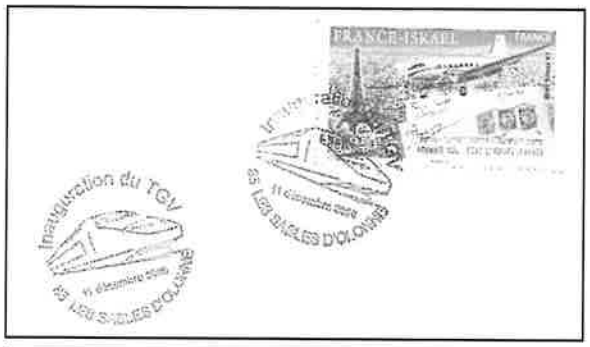

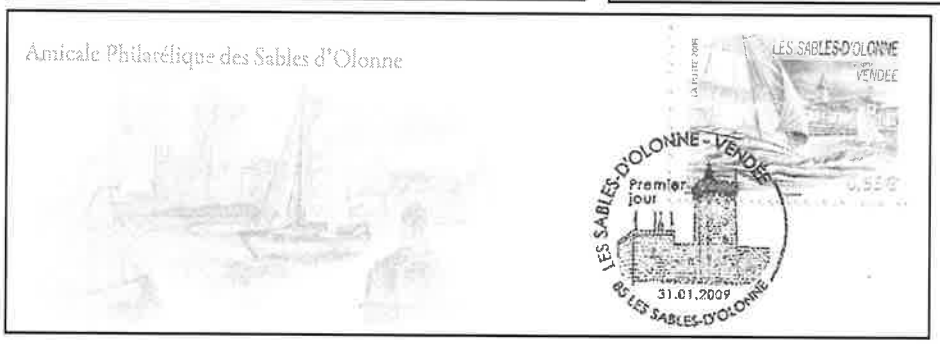

31 janvier 2009
1er jour du timbre des Sables d'Olonne

1er février 2009
L'Aventure au Large
Vendée Globe Arrivée

Vainqueur :
Desjoyeaux

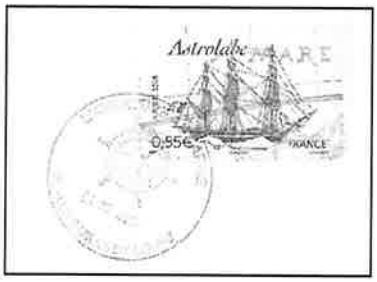

28 février 2009
Fête du Timbre

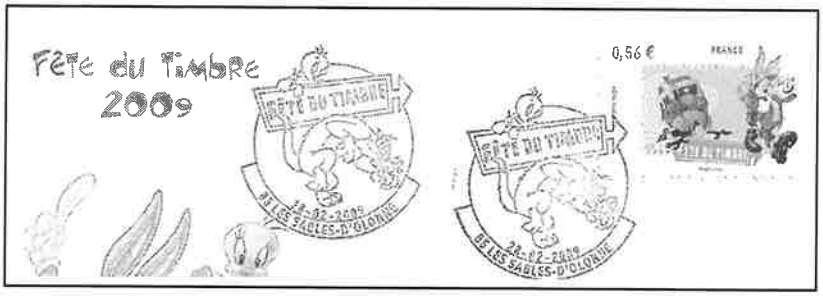

Les Oblitérations Temporaires des Sables d'Olonne 1945-2002

13-oct-45	1ère journée du Timbre 1945
29-juin-46	2ème journée du Timbre 1946
11-mars-50	3ème journée du Timbre 1950
13-juil-52	6ème Grand Prix Automobile de France
17-août-52	Rallye Meeting Aérien des Sables d'Olonne
23-mai-53	26ème Congrès National des Sociétés philatélistes
23-août-53	Meeting National
12-mars-60	4ème journée du Timbre 1960
29-juil-63	Car Exposition des PTT
20-juil-67	Car Exposition des PTT
15-mars-69	5ème journée du Timbre 1969
13-mars-76	6ème journée du Timbre 1976
27-mai-78	Union Nationale des Cobattants d'Afrique du Nord
25-26 mai-80	5ème anniversaire du Jumelage Schwabach-Les Sables d'Olonne
17-mars-84	7ème journée du Timbre 1984
1er juin -85	10ème anniversaire du Jumelage Schwabach-Les Sables d'Olonne
07-juin-86	Inauguration du Point Philatélie
12-mars-88	8ème Journée du Timbre 1988
28-29 mai-88	Congrès National UNC et UNCAFN
26-nov-89	Départ de la course autour du monde en solitaire
09-juin-90	Jumelage Schwabach-Les Sables d'Olonne
22-nov-92	Vendée-Globe départ
28-janv-93	Inauguration de La Poste
06-mars-93	9ème journée du Timbre 1993
03-nov-96	Vendée Globe 96-97
17-févr-97	Vendée Globe 96-97 Arrivée
06-mars-99	10ème journée du Timbre 1999
23-sept-00	Gaston Chaissac
10-févr-01	4ème Vendée Globe
07-nov-04	5ème Vendée Globe Départ
02-févr-05	5ème Vendée Globe Arrivée
02-juil-05	175ème Anniversaire de l'Orchestre d'Harmonie
05-juil-05	1er Bureau Pionnier Nomade
11-déc-08	Inauguration du TGV
31-janv-09	Premier jour du Timbre les Sables d'Olonne
1er février-09	L'Aventure au Large-Vendée Globe Arrivée
28-févr-09	11ème journée du Timbre

La Vie de l'Amicale

Le 27 novembre 2012 : réunion "Jeunes" et "Adultes".

Dernière réunion commune de l'année entre Jeunes et Adultes. La prochaine réunion sera pour l'AG.

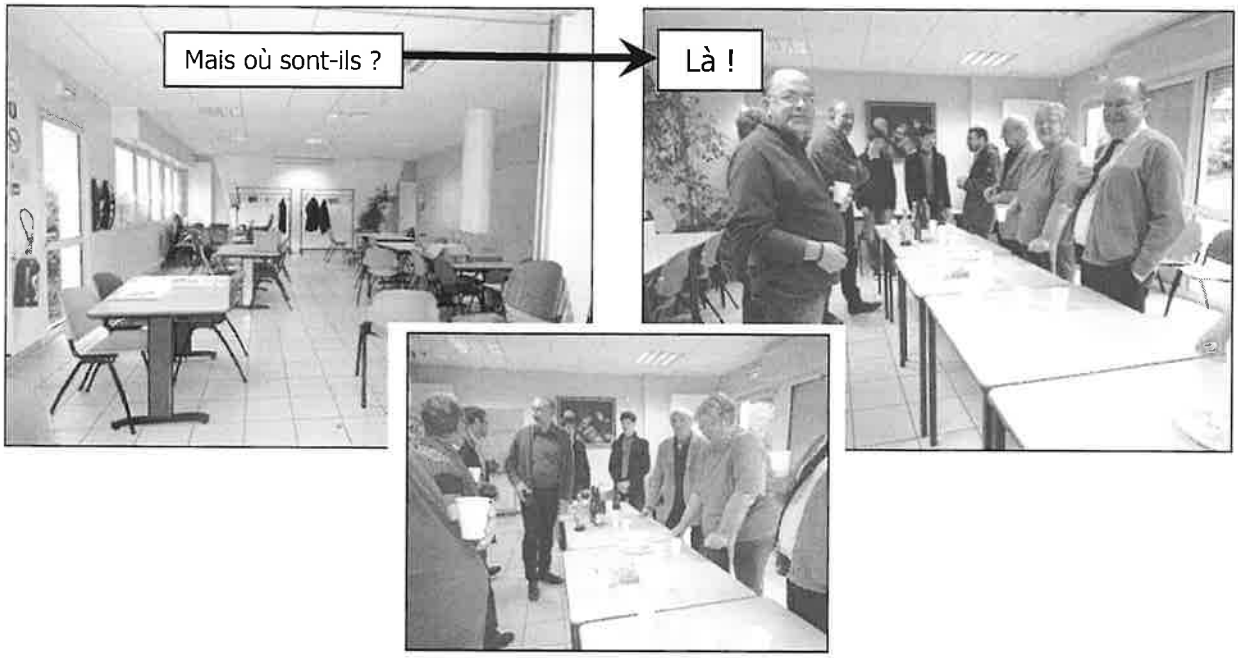

Le 9 décembre 2012 : Assemblée Générale.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour notre Assemblée Générale.

Pascal et Didier remettent aux "Jeunes" les récompenses obtenues à Timbre Passion (Exposition Nationale de Belfort).

Après le pot de l'amitié.

Le repas pour plus de quarante personnes.

Le 6 janvier 2013 : réunion commune "Jeunes" et "Adultes".

Réunion avec notre nouvelle bibliothécaire.

Galettes pour tout le monde

Philippe MARTON

JEUNESSE ET SPORTS

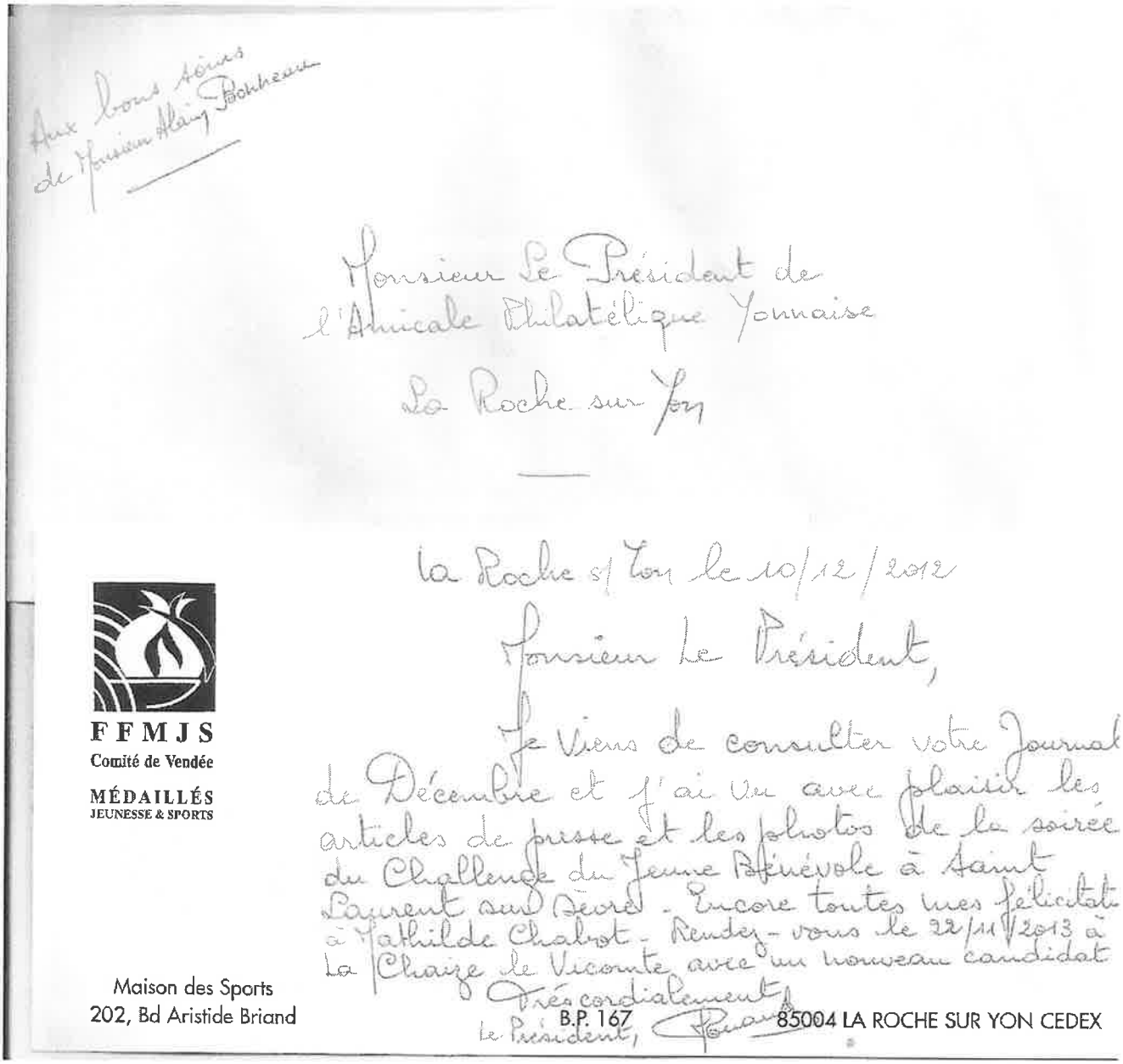

Aux bons soins
de Monsieur Alain Bonheur

Monsieur Le Président de
l'Amicale Philatélique Yonnaise
La Roche sur Yon

La Roche s/Yon le 10/12/2012

Monsieur le Président,

Je viens de consulter votre Journal de Décembre et j'ai vu avec plaisir les articles de presse et les photos de la soirée du Challenge du Jeune Bénévole à Saint Laurent sur Sevre. Encore toutes mes félicitations à Mathilde Chabot. Rendez-vous le 22/11/2013 à La Chaize le Vicomte avec un nouveau candidat

Très cordialement

Le Président,

FFMJS
Comité de Vendée
MÉDAILLÉS
JEUNESSE & SPORTS

Maison des Sports
202, Bd Aristide Briand

B.P. 167 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Des félicitations qui font plaisir !

ARMURERIE AUDUREAU

ARMURIERS PROFESSIONNELS

DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE DE SAINT-ÉTIENNE ET DE LIEGE

Retrouvez toutes nos promotions et occasions sur

www.armurerie-audureau.fr

CHASSE -TIR
BALL TRAP
ARCHERIE
COUTELLERIE
VETEMENTS
PAINT-BALL
COUPES

FEDERATION FRANCAISE D'ARMURIERS PROFESSIONNEL

24, rue du Maréchal Lyautey
LA ROCHE SUR YON
Tel: 02 51 37 13 07 - Fax: 02 51 44 95 60
Email : audureau.sarl@wanadoo.fr

DELISLE COLLECTIONS

39, rue Georges Clemenceau (centre bourg)
85270 – SAINT HILAIRE DE RIEZ
TEL : 02 51 54 63 75
E-mail : Delislecollect85@aol.com
www.delcampe.fr/boutiques/ch1685

TIMBRES,
MONNAIES,
BILLETS,
CARTES POSTALES,
COLLECTIONS DIVERSES,
MATERIEL, etc....

Mlle DELISLE a la plaisir de vous accueillir du :

MARDI au SAMEDI de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
En saison, ouverture du lundi au samedi, mêmes horaires, fermé le dimanche

80, Boulevard des Etats-Unis
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél./Fax : 02 51 62 41 72

CHOIX IMPORTANT ET DEGUSTATION
GRATUITE DE TOUS VINS

SPIRITUEUX - VENTE AU DETAIL :
vrac (cubit) – bouteilles – bag in box

Pour vos fêtes : tirage bières pressions

Réservez vos achats à nos annonceurs

Ets ROIRAND

CHARCUTIER
TRAITEUR

Boucherie

11, rue de l'Hôtel de Ville
85190 AIZENAY
Tél/Fax 02 51 94 60 36

REJOIGNEZ-NOUS ADHEREZ à :

Amicale Philatélique Yonnaise
APY

RENDEZ NOUS VISITE SUR LE SITE INTERNET DE l'APY :

APY85.FR

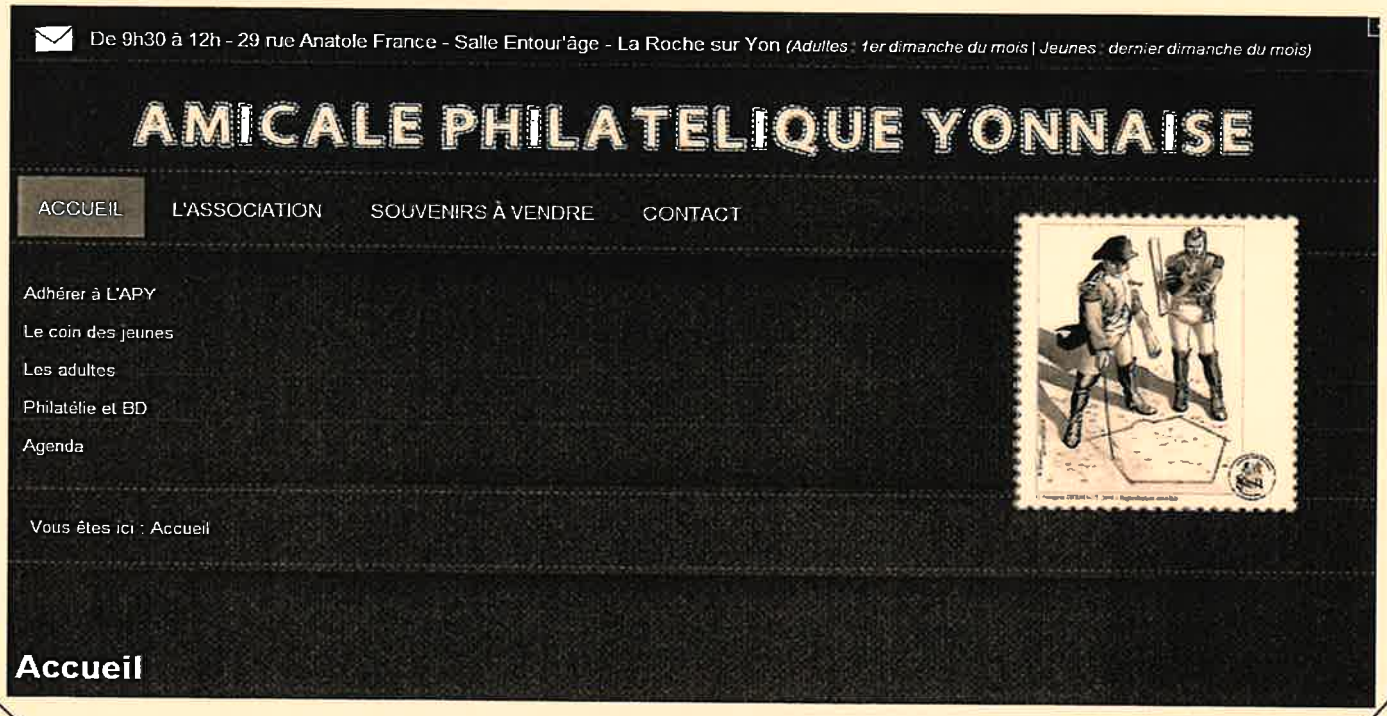

Réservez vos achats à nos annonceurs

Extrait du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APY du 19 Décembre 2012

Election du Bureau et répartition des tâches

Pour le poste de Président, et en l'absence de candidat, Philippe MARTON accepte de poursuivre la mission pour 2013.

Jean-Marie LETERME reste secrétaire et trésorier mais demande a être déchargé de toutes autres missions.

Voir en en pièce jointe la composition du Bureau et la répartition des tâches.

Organisation de Philajuniors, de l'Exposition Régionale et du Congrès du GPCO en 2014

Le GPCO a validé la proposition de l'APY d'organiser les 1er et 2 mars 2014 Philajuniors (exposition régionale jeunesse), l'Exposition Régionale et le Congrès du Groupement.

Pour cette manifestation, la salle 2 des Oudairies a été réservée. Le montant de la location est d'environ 9200 € pour les 2 jours. Pour l'hébergement des Jeunes, un contact a été pris avec le Gîte d'Etape de la Chevallerie à La Roche sur Yon qui permet de loger 23 personnes.

Le Comité d'Organisation de cette manifestation est composé de :

- Président :	Philippe MARTON
- Commissaire Général :	Michel AUDUREAU
- Commissaires Adjoints :	Francis GRANGIENS
	Pascal BANDRY (relation avec les jurés)
- Secrétaire / Trésorier :	Jean-Marie LETERME
- Secrétaire adjointe :	Danielle CLERC
- Trésorier adjoint :	Richard COQUET
- Philajuniors :	Pascal BANDRY
- Adjoints Philajuniors :	Didier LAPORTE
	Mathilde CHABOT
	Jean-Pierre HURTAUD
	Jean-Paul LAPOTRE
- Matériel, fléchage et intendance :	Pierrot PRUD'HOMME
	Jean-Paul LAPOTRE
	Claude BELLEIL

Pour Philajuniors, Pascal BANDRY est chargé de contacter Philippe LESAGE, animateur national Jeunesse, pour solliciter son animation sur le Cirque et la Fête Foraine ainsi que l'Ecole du Cirque de la Chaize le Vicomte.

Pour les repas, un espace pourrait être réservé à cet effet dans la salle et il est décidé de faire appel à un traiteur.

Un espace sera également réservé pour accueillir quelques négociants. Des contacts pourront être pris lors du prochain Salon des Collectionneurs, le 20 janvier 2013.

Jean-Marie LETERME est chargé de préparer un budget prévisionnel dans le courant du mois de janvier 2013 afin de monter les dossiers de demandes de subventions auprès des Collectivités Locales ainsi que de l'ADPhile (Association de Développement de la Philatélie).

Chacun des membres du Conseil est mis à contribution pour trouver un nom attractif pour le Grand Public à cette manifestation philatélique d'envergure régionale.

Une prochaine réunion du Conseil d'Administration est programmée pour le mardi 5 février 2013.

Questions diverses

- Pierre PRUD'HOMME informe qu'il a trouvé un négociant qui propose les timbres autocollants vendus aux professionnels à seulement 15% au-dessus de la faciale. Il va travailler avec ce marchand pour 2013.
- 70ème anniversaire APY : un courrier va être adressé aux adhérents début janvier. Michel AUDUREAU se charge de l'acquisition des timbres qui seront utilisés pour le souvenir.
- Un courrier a été envoyé au GPV afin d'officialiser la démission de l'APY.

Extrait du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APY du 21 Novembre 2012

Positionnement vis-à-vis du GPV en préparation à l'AG du 09/12/2012

Jean-Marie LETERME, complété par Pierre PRUD'HOMME, fait le compte-rendu de la réunion de Conseil du GPV qui s'est tenue le samedi 17 novembre 2012 :

- après la démission de l'APSO (Amicale Philatélique des Sables d'Olonne), l'Amicale Philatélique Tranchaise a fait le choix de quitter le GPV
- la Coupe de Vendée Etienne MOREAU est annulée pour 2013

Le Conseil de l'APY confirme son choix de quitter le GPV en 2013.

Salon des Collectionneurs 2013

Pour les expositions, Jean-Pierre BARITEAU et la famille SICARD ont été sollicités.

Le Conseil décide de présenter la totalité des expositions des jeunes qui étaient présents à Timbres Passion à Belfort, du 2 au 4 novembre 2012, afin de mettre en avant le travail réalisé par les jeunes de l'Amicale.

Pour le midi, M. ROIRAND, traiteur à Aizenay, a été sollicité. Il lui sera demandé de proposer en plat principal le traditionnel jambon/mogettes et un couscous.

2013 : 70ème anniversaire de l'APY

Le Conseil d'Administration décide de réaliser en tirage limité un souvenir surprise qui sera remis aux adhérents présents le 3 février 2013 et qui sera également offert aux invités.

Le restaurant le Guyon de Venansault est retenu pour accueillir les participants à cet anniversaire. La participation demandée sera de 10€ pour les adhérents et leurs conjoints, les jeunes seront invités. Le menu retenu est de 30€.

Questions diverses

Assemblée Générale :

- Jean-Marie LETERME présente les comptes et le résultat prévisionnel.
- Le Conseil décide de proposer le maintien de la cotisation au même niveau pour 2013, soit 26€ pour les adultes et 7€ pour les jeunes. La cotisation du GPV était de 1,50€ par adulte. La cotisation de l'APY n'a pas augmenté depuis 2006. Les ambitieux projets pour 2014 nécessitent le maintien de la cotisation au même niveau.
- En fin d'AG, Philippe MARTON remettra aux jeunes, qui ont exposé à Belfort, leurs lots et leurs résultats.

Médaillés Jeunesse et Sports :

- Le vendredi 16 novembre 2012 à St Laurent sur Sèvre, et accompagnée par 7 membres du Conseil d'Administration, Mathilde CHABOT a reçu la médaille d'Argent de l'association départementale des Médaillés Jeunesse et Sports pour son engagement bénévole dans l'animation de la section jeunes de l'APY. Il est à noter que, pour la 1ère fois, un jeune d'une association culturelle recevait cette médaille au niveau départemental.

Organisation Philajuniors 2013 :

- Philippe MARTON donne lecture d'un courrier de sollicitation du Président du GPCO pour organiser, suite au désengagement de l'AAPC (Association Amicale Philatélique de Challans), PHILAJUNIORS 2013. Le Président rappelle que le Conseil de l'APY, lors de sa réunion du 2 novembre 2011, avait décliné la demande du GPCO pour l'organisation de cette manifestation.
- Après discussion, le Conseil de l'APY va proposer au GPCO d'organiser, en mars 2014, Philajuniors, l'Exposition Régionale et le Congrès du GPCO. Le Président, Philippe MARTON, est chargé de contacter Jean-François DURANCEAU, Président du GPCO, pour lui faire cette proposition et de s'assurer qu'une salle d'exposition est disponible, en mars 2014, à La Roche sur Yon.

Philaposte :

- Jean-Marie LETERME fait part de la nouvelle folie de Philaposte en signifiant que, pour les Nouveautés de novembre 2012, l'Amicale a reçu 6 envois différents.

Pour son 60ème,
PHILAPOSTEL met en service une flamme.

Le 13 mars 2012, PHILAPOSTEL Aquitaine à mis en service une flamme d'oblitération illustrée "*PHIALPOSTEL 60 ans ça se fête*" sur une oblitératrice Néopost de la Plate-forme de Courrier Industriel (PIC) de Bordeaux -Cestas.

Cette mis en service a été faite dans le cadre de la commémoration du 60° anniversaire de PHILAPOSTEL et de la réunion décentralisée, à Bordeaux-Cestas, du Conseil d'administration national de PHILAPOSTEL le 14 mars 2012.

L'illustration de la flamme a été réalisée par un graphiste aquitain **Bernard VEYRI**, spécialiste des caricatures. Ses cartes postales trouvent des fanas dans les salons de collectionneurs.

Cette mise en service a eu lieu en présence de **François MENNESSIEZ.**
(Président de PHILAPOSTEL et adhérent à l'Amicale Philatélique Yonnaise)

Pour cet événement, une enveloppe illustrée et un MTAM ont été mis en vente.

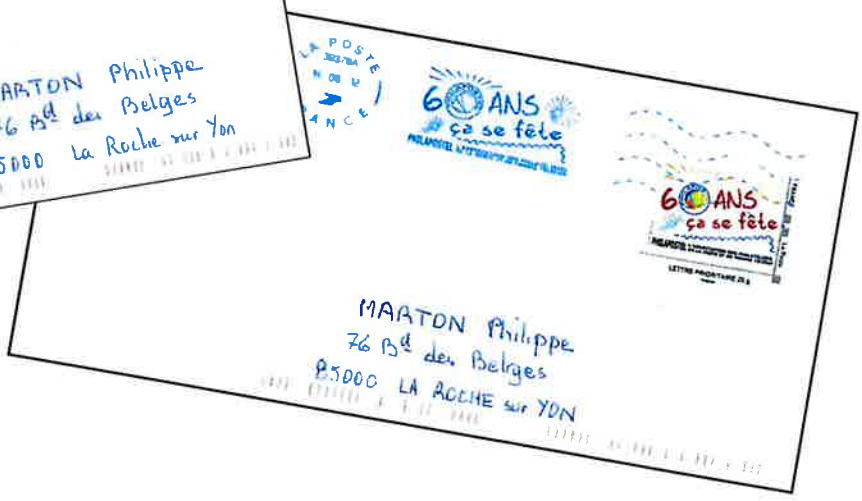

Philippe MARTON

Le 2 février 2013,
l'Amicale Philatélique Yonnaise fête ses 70 ans.

Les Statuts seront publiés le 2 février 1943 au J.O., mais de nombreuses réunions, au café « Auneau », ont permis de préparer ces Statuts.

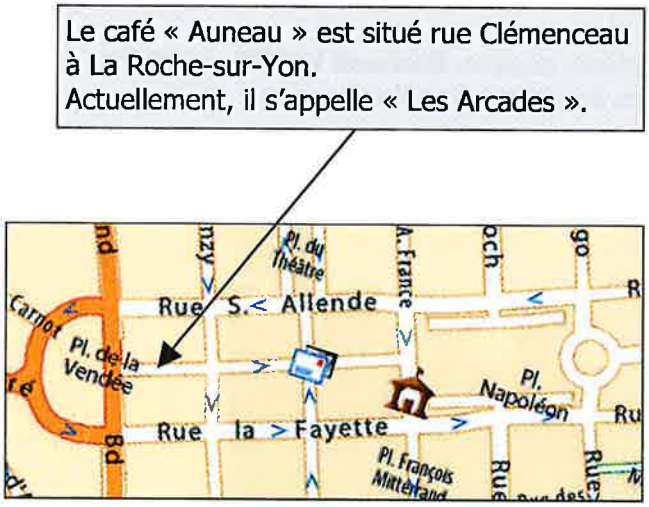

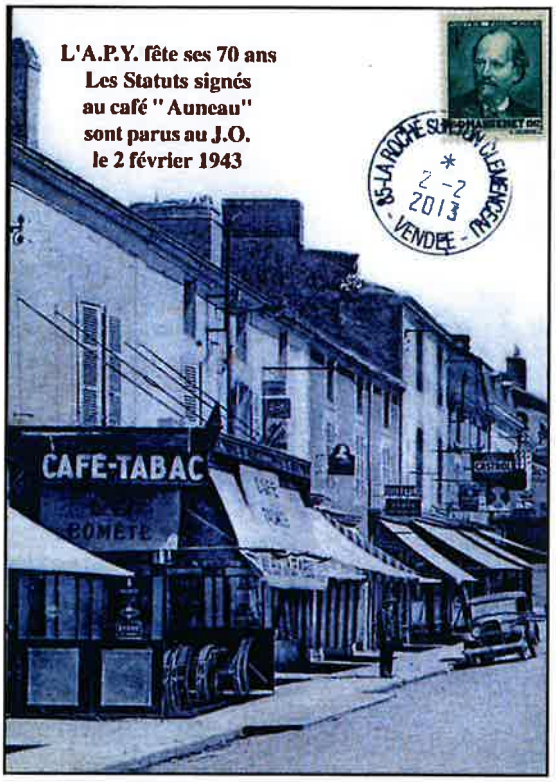

L'imprimeur ayant envoyé le colis des CP à une fausse adresse, il a été difficile de le récupérer. Ce colis est enfin arrivé le vendredi 01 février 2013 à 14h.

Philippe MARTON et Michel AUDUREAU avaient rendez-vous à La Poste rue Georges Clémenceau, ce même jour à 14h30 pour apposer le cachet oblitérant du 02/02/2013 sur un timbre de 1943.

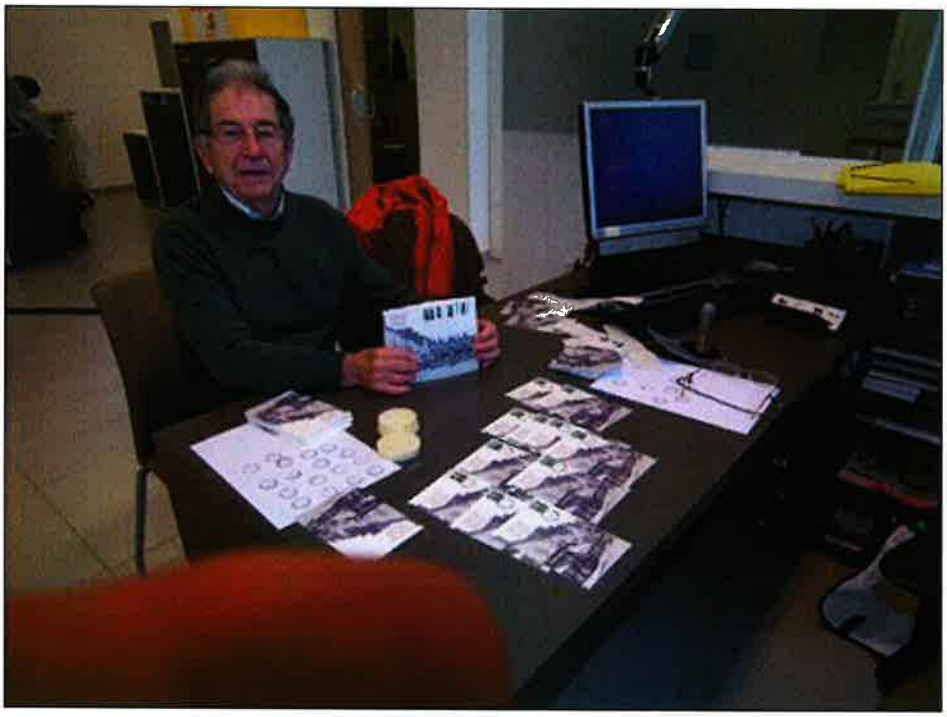

La Poste nous a très gentiment permis d'oblitérer les CP par anticipation et de ne pas les faire voyager.
Tous nos remerciements.

Pour l'organisation de cette journée, l'A.P.Y. avait prévue :

- - La visite du musée ornithologique Charles PAYRAUDEAU à La Chaize le Vicomte commentée par le conservateur Monsieur VIMPÈRE.
- - Un repas pour les adhérents/adhérentes et leurs épouses/époux.
- - La remise d'un souvenir spécifique.

Plus de 50 personnes se sont inscrites pour la visite du musée, il a fallu faire deux groupes au dernier moment. Le temps de la visite guidée a été de 1h30 au lieu de 3h mais tout le monde a pu en profiter.

Philippe MARTON

Napoléon Ier et le passage du Danube

En **1809**, l'Autriche veut venger sa défaite à Austerlitz (1805), ce qui oblige Napoléon et la Grande Armée à marcher sur Vienne, la capitale de l'Empire. Du 19 au 23 avril, Napoléon bat les Autrichiens à Regensbourg (Ratisbonne en français), ville bavaroise sur le Danube. L'Empereur peut alors entrer dans Vienne, vide d'ennemis, le 12 mai.

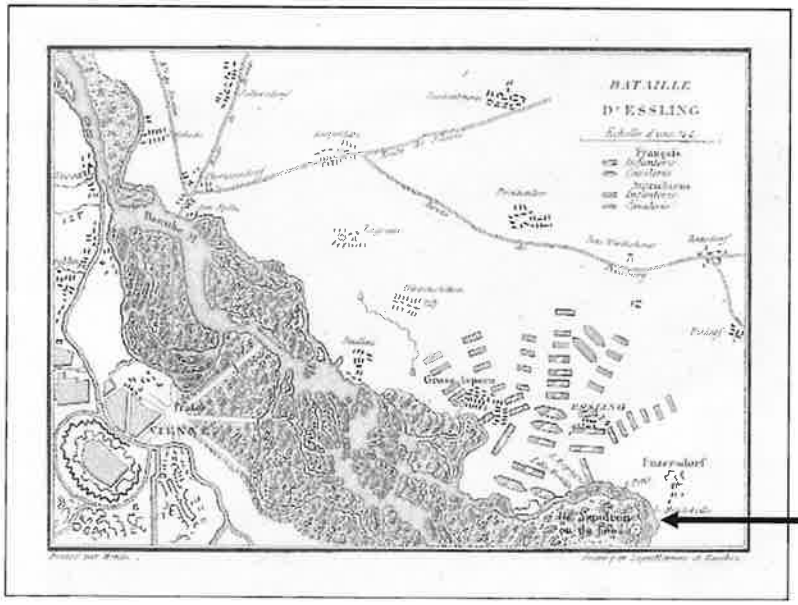

Gravure (1835) localisant les villages d'**Aspern** et d'**Essling** près de Vienne et du Danube.

Après la prise de Vienne, Napoléon veut détruire le reste de l'armée autrichienne mais l'archiduc Charles d'Autriche veut faire de même. Son projet est de couper en deux l'armée napoléonienne en laissant passer une partie des troupes sur la rive est du fleuve.

Napoléon décide alors de prendre les devants et de faire **traverser le Danube** à un grand nombre de soldats. L'île de Lobau est choisie comme point de ralliement, là où le fleuve se divise en plusieurs bras.

île de Lobau

Dossier « le Danube », *Géo*, n° 179, janvier 1994

Dans la nuit du 19 au 20 mai, des ponts sont jetés entre la rive droite (sud) et l'île, puis d'autres sont lancés entre l'île et la rive gauche (nord). Les troupes sont si nombreuses (40 000 hommes) que les ponts (une vingtaine au total) menacent de s'écrouler.
Cette **traversée du Danube** a été illustrée par plusieurs artistes, peintres ou graveurs.

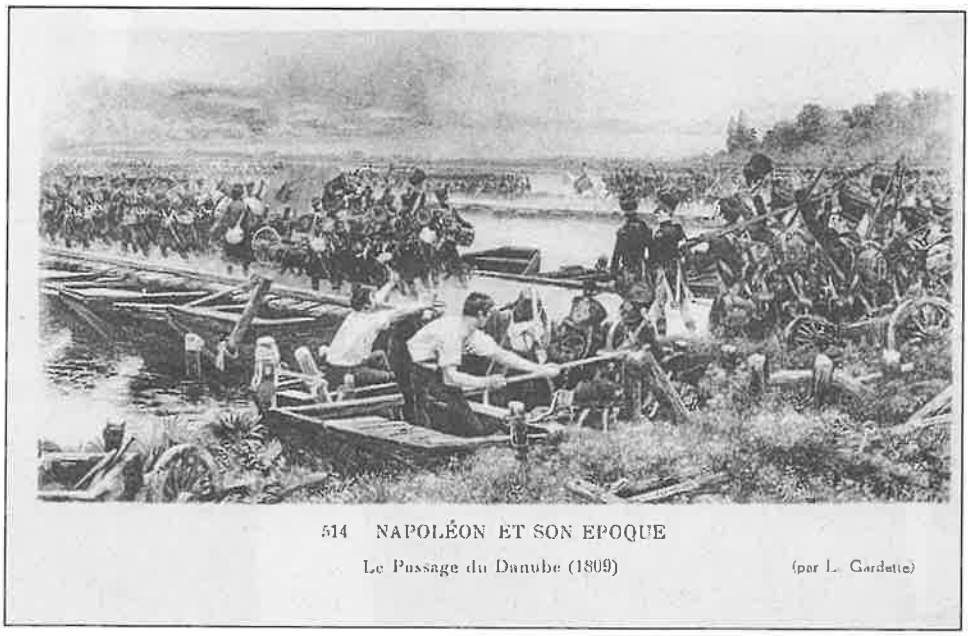
514 NAPOLÉON ET SON EPOQUE

Le Passage du Danube (1809) (par L. Gardette)

Carte postale ancienne
Collection d'art et d'histoire, Paris

« Le passage du Danube »

tableau de Louis Gardette (XIXe s.)

Médaille en bronze, diamètre 40 mm, signée Brenet et Denon (Dominique Vivant Denon, 1747-1825).
A gauche : l'armée napoléonienne franchit un pont, une Victoire ailée montre le chemin ; légende en latin au-dessus : ITERVM IBIDEM « encore une fois au même endroit » ; légende inférieure : TRAIECTVS V. IVLII MDCCCIX « traversée du 5 juillet 1809 »
A droite : le dieu du fleuve détruit les ponts ; légende supérieure : DANVVIVS PONTEM INDIGNATVS « Le Danube indigné par le pont » ; légende inférieure : PROELIVM AD ESLINGAM XXII MAII MDCCCIX "bataille près d'Essling 22 mai 1809"

Les 21 et 22 mai, la bataille s'engage entre les troupes napoléoniennes et celles de l'archiduc Charles. Les combats ont lieu près des villages d'**Aspern** et d'**Essling**. Les Autrichiens perdront dans la bataille plus de 23 000 hommes et les Français presque autant, 21 000 sur les 90 000 engagés successivement. Napoléon perd un de ses meilleurs officiers et ami, le maréchal Jean Lannes qui meurt des suites de ses blessures.

Chromo publicitaire du cacao Suchard :
« L'archiduc Charles
à Essling, 1809 »

La bataille d'Aspern, ou d'Essling, est le sujet de plusieurs tableaux qui, le plus souvent, mettent en valeur le camp autrichien. Pour la propagande autrichienne, en effet, Aspern est une défaite des armées de Napoléon, vaincues pour la première fois.

Carte postale (1914) en franchise militaire, oblitérée le 26.12.1914, revêtue du cachet justifiant la franchise du 81e régiment d'infanterie de l'armée royale et impériale, autrement dit austro-hongroise.
La carte est illustrée d'un tableau de Carl von Blaas, peintre autrichien (1815-1894), *La bataille d'Aspern*.

Sujet repris sur une série de **vignettes non postales** (5 coloris) autrichiennes légendées « Zentenarfeier bei Aspern » (fête du centenaire), éditées sans doute en 1909. La gravure est de F.X. Matolony, Vienne.

Entier postal privé (1909) au type empereur François-Joseph Ier à 5 heller, émis à l'occasion de l'exposition « Archiduc Charles » à Vienne. Le cachet bleu commémoratif mentionne deux dates : en haut Aspern 21-22 mai 1809, en bas Vienne 22 mai 1909.

Le visuel reprend un tableau de Johann Peter Krafft, peintre germano-autrichien (1780-1856), « L'archiduc Charles à la bataille d'Aspern (22 mai 1809) », 1820.

Cachet temporaire illustré commémorant le bicentenaire de la bataille d'Aspern et d'Essling, Vienne, 4 juin 2009.

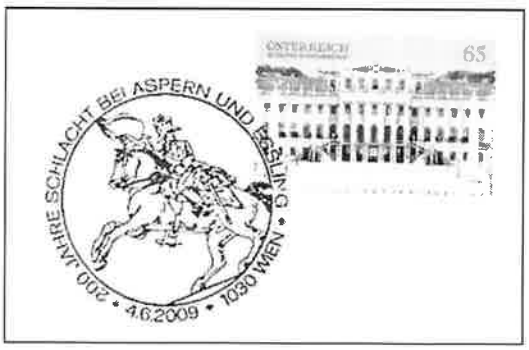

Bloc-feuillet et timbre personnalisé émis en 2009 par la poste autrichienne pour le bicentenaire de la bataille d'Aspern et Essling. La légende dans la partie inférieure du bloc dit : « L'archiduc Charles combat les troupes de Napoléon. »
Reprise d'un autre tableau de J. P. Krafft (Musée de l'Armée, Vienne).

On voit par ces nombreux exemples que l'Autriche, Poste comprise, a largement célébré cet épisode de son histoire, comme une victoire entre deux défaites de ses armées à Austerlitz (1805) puis à **Wagram**.

Revenons à Napoléon retourné dans l'île de Lobau après la bataille.

Carte postale ancienne
« Retour de Napoléon
dans l'île de Lobau
après la bataille d'Essling
(23 mai 1809) »

Cette carte reproduit un tableau de Charles Meynier (1812) conservé au Musée national du Château de Versailles.

« Napoléon [...] est représenté victorieux même dans la défaite. Il vient réconforter ses hommes moribonds qui gisent sur l'île de Lobau. Accompagné de son chef d'Etat Major, il étend le bras pour faire corps avec eux. »

www.linternaute.com/histoire

Publicité dans un magazine américain pour le cognac Courvoisier (à consommer avec modération !)

« Passage du Danube par Napoléon avant la bataille de Wagram »

Détail d'un tableau de Jacques-François Joseph Swebach (1769-1823), Musée Wellington, Londres.

J. F. J. Swebach-Desfontaines est un peintre et dessinateur français spécialiste des scènes de bataille, des guerres napoléoniennes en particulier

« Dans la nuit du 4 au 5 juillet 1809, les troupes françaises **traversèrent le Danube** pour attaquer l'armée autrichienne à **Wagram**. Le 6 juillet, 30 000 fantassins écrasèrent la féroce résistance des Autrichiens, apportant à Napoléon une précieuse victoire. »
(traduction du texte sous l'illustration).

L'une des faces de la médaille, présentée précédemment, doit évoquer la même traversée.

Didier Laporte

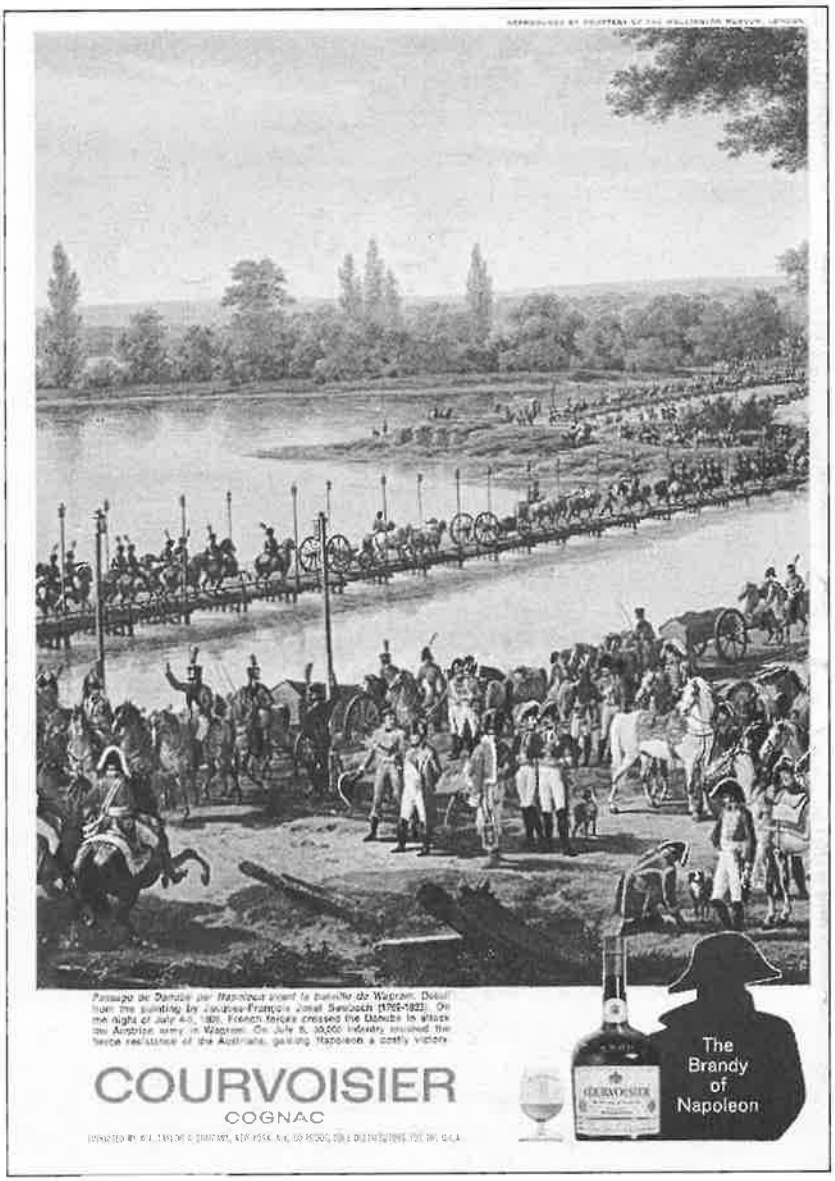

ANDORRE
Le Pays des Pyrénées

Une situation privilégiée, une histoire

L'Andorre est un état européen situé au cœur des Pyrénées. C'est le plus **haut** pays d'Europe avec une superficie du dixième de celle du département voisin : l'Ariège.

Son régime démocratique est unique au monde ! Une **co-principauté parlementaire** dont les 2 co-princes (le Président de la République Française et l'évêque d'Urgell en Espagne) sont « **LA** » clef indivisible de l'Etat. De surcroît, l'Andorre est le seul pays au monde dont la langue officielle est le **catalan.**

L'Andorre existe en tant qu'entité indépendante aux niveaux géographique, politique et humain depuis plusieurs siècles. Sa situation lui conféra son **rôle historique** de carrefour commercial et culturel entre les différents pays de la Méditerranée.

La Principauté est située au sud - ouest de l'Europe et à l'est des Pyrénées, entre deux membres de l'Union Européenne, la France et l'Espagne.

L'Andorre n'est pas membre de l'Union Européenne, mais elle entretient des liens étroits avec les États membres. Elle est également entrée dans la zone euro.

Elle possède une frontière de 56 km au nord avec l'Ariège et les Pyrénées Orientales. Au sud, elle a une frontière commune de 63 km avec les comtés catalans espagnols de Cerdanya, Alt Urgell et Pallars Sobirà.

E : Andorre espagnol 1951 - Ed : Farnello -
Obl. ordinaire Andorra La Vieia du 15 - 11 - 1951

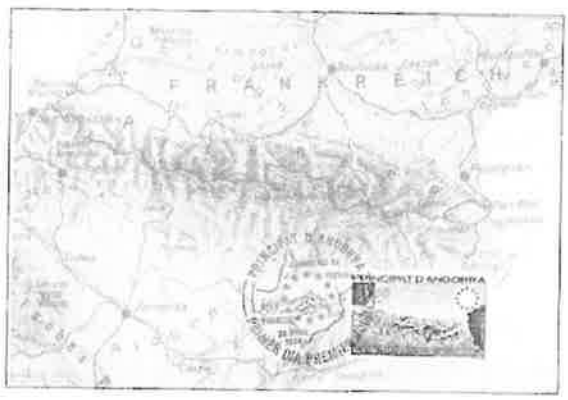

E : Andorre français 1984 - Ed : Bourgogne -
Obl. 1er Jour Principat d'Andorra du 28 - 04- 1984

Commençons par le début. Selon la légende, l'Andorre fut fondée par Charlemagne qui accorda, par une charte, une indépendance spéciale aux habitants de ces vallées en remerciement de leur aide apportée lors de combats contre les Sarrasins. L'hymne national évoque d'ailleurs cette filiation mémorable.

Cependant le premier document officiel concernant le pays a été retrouvé dans la cathédrale d'Urgell (Espagne). Il considère les paroisses d'Andorre comme un fief des comtes d'Urgell.

Au XIème siècle, l'Andorre devient une seigneurie ecclésiastique sous le pouvoir des évêques d'Urgell.

E : Andorre français1963 - Ed : Bourgogne -
Obl. 1er Jour Andorre La Vieille du 22 - 06- 1963

Au XIIIème siècle, des combats entre les évêques d'Urgell et les comtes de Foix pour acquérir l'Andorre se terminent en 1278 par la signature du 1er Paréage établissant la co-souveraineté entre l'évêque d'Urgell et le comte de Foix.

Paréage de 1288 confirmant la coseigneurie

E : Andorre français 1964 - Ed : Bourgogne -
Obl. 1er Jour Andorre La Vieille du 25 - 04- 1964

En 1419 est créé le « Conseil de la Terre » sorte de parlement et principal organe représentatif de l'Andorre.

En 1793, les délégués des 6 paroisses (communes) souhaitèrent payer la questia. L'administration de l'Ariège refusa de reconnaître la vassalité de l'Andorre et donc de percevoir cet impôt.
Le contenu de la questia faisait partie des clauses du 1er Paréage qui stipulait que l'évêque d'Urgell et le comte de Foix pourraient tous deux prélever la questia perçue alternativement tous les deux ans.

Après la Révolution, la « jeune » République Française refusa cependant de perpétuer ce qu'elle considérait comme un vestige de la féodalité. Cependant, Napoléon 1er accédant à la requête pressante des Andorrans, rétablit la situation antérieure en 1806.

Napoléon Ier rétablit le statut de la Co-Principauté.

E : Andorre français 1964 -
Ed : Bourgogne -
Obl. 1er Jour Andorre La Vieille du 25 - 04- 1964

E : Andorre français 1980- Ed : Bourgogne -
Obl. 1er Jour Andorre La Vieille du 26 - 04- 1980

La "Nouvelle Réforme" est signée par le Coprince épiscopal en 1866 et deux ans plus tard en 1868 par le Coprince français Napoléon III. Ce texte apporte des changements politiques comme le droit de vote pour tous les chefs de famille.

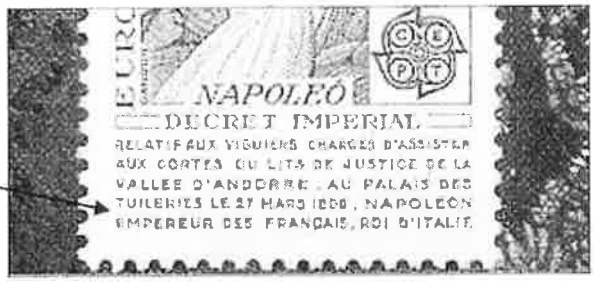

1913 restera une date importante dans l'histoire de la Principauté. Mgr Benlloch, alors co-prince épiscopal, fit construire la première route pour relier la Seu d'Urgell (Espagne) à Andorre La Vieille.

Il faudra attendre 1933 pour voir la construction de la route reliant la France à l'Andorre par le Pas de la Case.

L'Andorre resta neutre pendant la seconde guerre mondiale et en marge de l'histoire européenne pendant de longues années.

C'est l'une des églises les plus caractéristiques et des plus célèbres de l'art préroman et roman andorran. La construction de l'église débuta à la fin du Xème siècle, époque de laquelle date l'abside préromane. Le clocher et la nef sont du XIIème siècle.

C'est le seul clocher rond de style lombard d'Andorre.

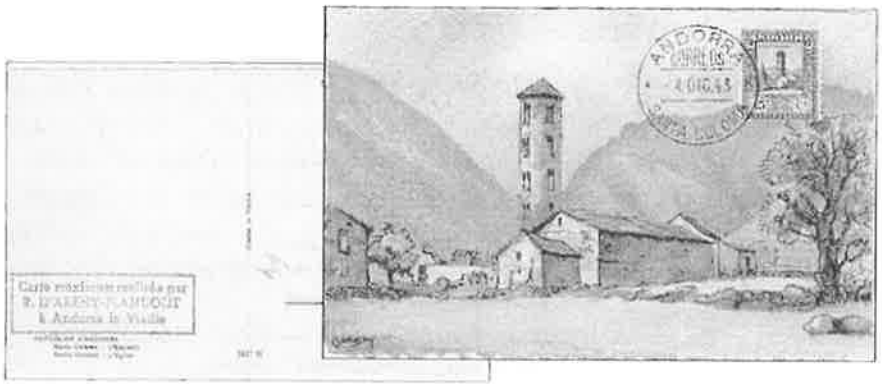

E : Andorre espagnol 1929 - Ed : Barré-Dayez -
Obl. Ordinaire Santa Coloma du 04 - 12 - 1943

Sant Julià de Lòria

C'est la sixième plus vieille paroisse andorrane. C'est actuellement un centre industriel où sont installées les grandes manufactures de tabac. C'est également la ville la plus proche de la frontière espagnole.

La fontaine romane dans le cœur de la ville.

E : Andorre français 1981 -
Ed : V. Claverol -
Obl. Ordinaire Julià de Lòria
du 21 - 10 - 1981

Grâce à la restauration de l'ancienne manufacture de tabac Reig, le récent Musée du Tabac a pour objectif de témoigner de l'importance de cette culture dans l'histoire économique de l'Andorre.

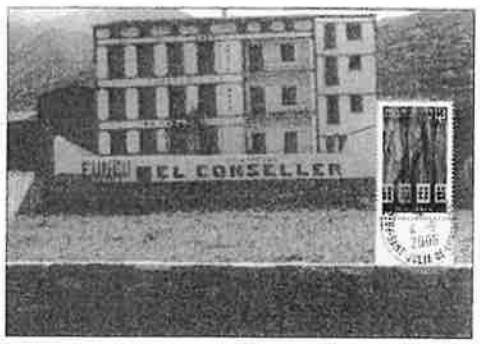

E : Andorre français 2006 -
Ed : Musée du Tabac -
Obl. Ordinaire Sant Julià de Lòria
du 04 - 09 - 2006

E : Andorre français 2006 -
Ed : Musée du Tabac -
Obl. 1er Jour Andorre La Vieille
du 04 - 03 - 2006

Au sud-ouest de Sant Julià de Lòria se trouve le village de Fontaneda. Son église romane est dédiée à Sant Miquel.

La Maison des Vallées a été restaurée au fil des siècles et mise en valeur avec goût. Du point de vue architectural, c'est une adaptation originale d'une construction de caractère militaire à un usage purement civil.

E : Andorre espagnol 1978 -
Ed : A.P.A. -
Obl. Ordinaire Andorre La Vieille
du 09 - 06- 1978

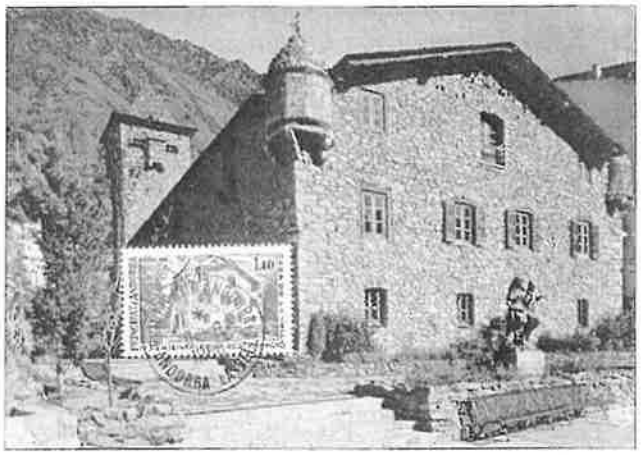

« La Casa de la Vall », siège actuel du gouvernement et du Parlement, est l'un des symboles les plus prestigieux de la Principauté d'Andorre.

E : Andorre français 1980 -
Ed : As de Cœur -
Obl. Ordinaire Andorre La Vieille
du 11 - 09 - 1980

Le Conseil Général représente le peuple andorran. Les membres du Conseil étaient jadis vêtus d'un uniforme porté lors des séances.

Aujourd'hui, ils le portent lors des visites officielles des co-princes et des chefs d'états.

E : Andorre espagnol 1948 - Ed : V. Claverol -
Obl. Ordinaire Andorre La Vieille du 02 - 07- 1956

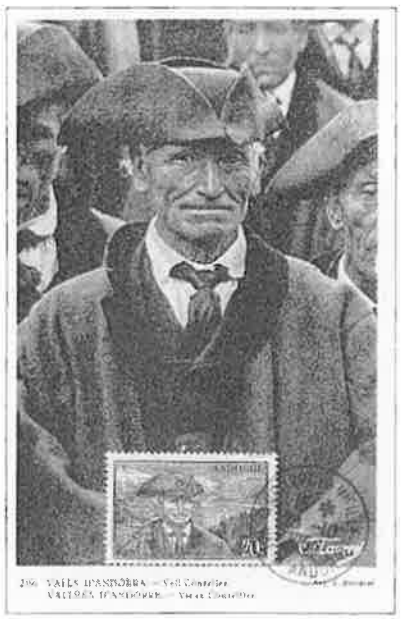

E : Andorre français 1948 - Ed : V. Claverol -
Obl. Ordinaire Andorre La Vieille du 28 - 10- 1954

Pascal BANDRY

Les suites judiciaires en cas d'utilisation de timbres frauduleux au 19ème siècle

L'utilisation de timbres ayant déjà servi et les suites judiciaires qui en découlaient au 19ème siècle sont bien connues des philatélistes avertis mais ignorées de la plupart d'entre nous, c'était mon cas, jusqu'à l'année dernière.

Avant de présenter, ci-après, un tel dossier il me paraît nécessaire et amusant de parler de la situation actuelle à La Poste.

On constate, surtout depuis quelques années, que l'affranchissement des lettres n'est plus contrôlé :

- Timbres fréquemment non oblitérés
- Timbres pré-imprimés non valables
- Utilisation fréquente de vignettes rarement taxées
- Réutilisation de timbres déjà oblitérés …

Pourquoi une telle situation. La machine a remplacé l'homme. Elles est plus efficace, elle va vite, très vite et cela coûte moins cher à l'entreprise La Poste, même s'il y a quelques ratés, ce qui somme toute, est normal dans le monde financier actuel.

Il n'y a plus de contrôle puisqu'il faut aller vite et c'est également valable pour l'acheminement du courrier.

Pourtant, il y a 100ans et plus, l'acheminement du courrier était extrêmement rapide, en général une journée (on peut le vérifier sur tout type de courrier de cette époque avec date de départ et date d'arrivée).

Aujourd'hui, malgré les moyens rapides de transport, le courrier délivré le lendemain est plutôt rare. Ce n'est pas la priorité de La Poste même si sa publicité tendrait à vanter le contraire.

Après ce préambule, il est évident que parler actuellement de suites judiciaires pour utilisation de timbres ayant déjà servi peut prêter à sourire.

Le monde a changé, la rigueur n'est plus ce qu'elle était mais il faut pourtant suivre cette évolution.

Abordons ce dossier très complet de timbres frauduleux qui comprend :

- L'objet du délit, la lettre avec le timbre déjà utilisé.
- La lettre du Parquet de Vendôme du 6 mars 1875 au brigadier de Gendarmerie pour enquête de moralité de l'inculpée Daubignard.
- Le Procès Verbal de saisie de la Direction des Générale des Postes du 25 mars 1875.
- La lettre de la Direction Générale des Postes du 5 avril 1875 adressée au Procureur de la République à Vendôme avec l'inventaire des pièces jointes 6 avril 1875.
- La lettre de Morée en retour au Procureur de la République de Vendôme.

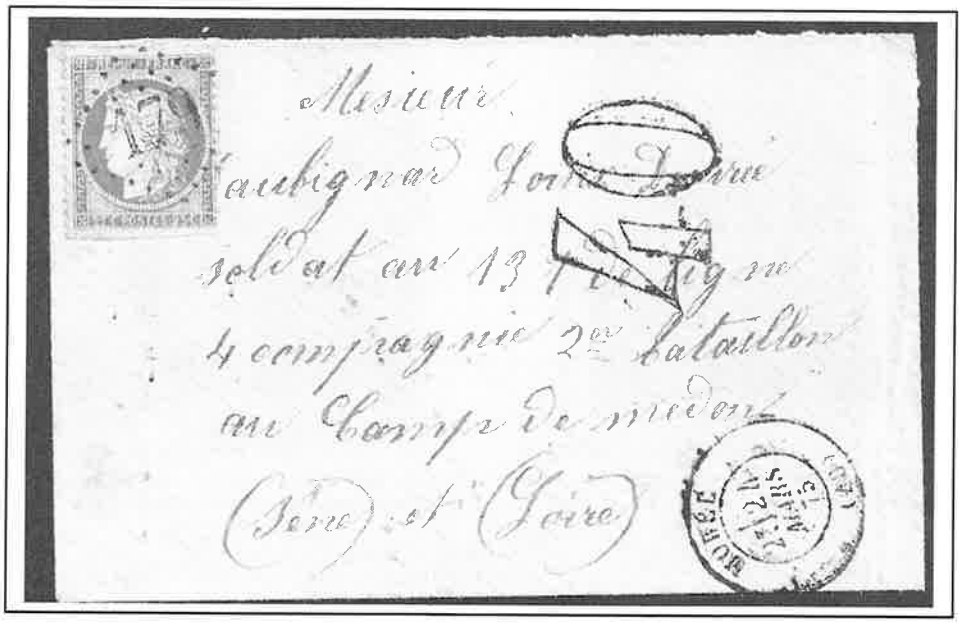

COUR D'ASSISES
DE LOIR - ET - CHER

TRIBUNAL CIVIL
DE VENDÔME.

PARQUET.

Prière de fournir les renseignements demandés, sur cette lettre même.

N° DU SOMMIER: 148

Vendôme, le 6 Mars 1875

MONSIEUR LE ~~MAIRE~~ Brigadier,

Pour me conformer à la circulaire de M. le Garde des Sceaux en date du 14 Mai 1873, je vous prie de vouloir bien me faire connaître avec précision, soit d'après les registres de l'état civil, soit en prenant des informations, les renseignements suivants sur le nommé:

Daubignard d' à la Haie Cne de Morée
en territoire de la Cne de Morée

Nom, prénoms. Roulleau Marguerite Veuve Daubignard.

Profession. Journalière.

Lieu et date précise de la naissance. Née à Fréteval le 15 Juillet 1818.

La Houssaie

Domicile. à Houssé, Cant. de Morée.

Nom et prénoms de son père. défunt Roulleau François.

Nom et prénoms de sa mère. Défunte Poirier, Marguerite

Est-il marié, veuf ou célibataire? Veuve

Lieu et date précise de son mariage. Mariée à Morée dans le mois de Juin 1832.

A-t-il des enfants? Combien. Six enfants.

Est-il indigent? Oui.

Quel est son degré d'instruction? Néant

Veuillez, en outre, me fournir tous les renseignements que vous pourrez recueillir sur les antécédents, la réputation, la moralité et la probité de cet individu et sur sa conduite habituelle. Bonne; rien à signaler.

Le sus-nommé est inculpé de usage d'un timbre poste altéré

T. S. V. P.

Reconnait-il le fait? oui.

Réponse: (A)

(A) En cas de dénégation faire connaître sommairement les moyens de défense.

Recevez, Monsieur le Maire,
l'assurance de ma considération
très-distinguée.

Le Procureur de la République,

Clos par nécessité

Le

Monsieur le Procureur de la République,

à Vendôme,

(Loir-et-Cher)

Clos par nécessité
Le Procureur de la République

PARQUET DE VENDÔME

Monsieur le Maire

N° 1078.

Août 1870. — Jésus J. 11b.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Visé pour timbre et enregistré en débet au droit de [illegible] francs [illegible]
A [illegible] le 26 [illegible] 1875.
Le Receveur de l'enregistrement,

1re DIVISION.

(Bureau des franchises et du contentieux.)

Loi du 16 octobre 1849.

ARTICLE UNIQUE.

Quiconque aura sciemment fait usage d'un timbre-poste ayant déjà servi à l'affranchissement d'une lettre sera puni d'une amende de cinquante à mille francs.

En cas de récidive, la peine sera d'un emprisonnement de cinq jours à un mois, et l'amende sera doublée.

Sera punie des mêmes peines, suivant les distinctions susétablies, la vente ou la tentative de vente d'un timbre-poste ayant déjà servi.

L'article 463 du Code pénal sera applicable dans les divers cas prévus par la présente loi.

PROCÈS-VERBAL

De saisie de lettre revêtue d'un timbre-poste présumé frauduleux, rapporté, en exécution de la loi du 16 octobre 1849, au bureau d MEUDON *, département d* SEINE-ET-OISE

(Exécution des articles 863 et 870 à 872 de l'Instruction générale.)

L'an mil huit cent soixante [illegible], le [illegible]
nous soussigné, [illegible] des Postes à [illegible]
assisté de M. [illegible]
certifions avoir reçu sous chargement d'office du bureau d [illegible]
département d [illegible], la lettre ci-dessous décrite, affranchie au moyen d'un timbre-poste présumé frauduleux, et frappée en conséquence d'une taxe de

TIMBRE d'origine de la lettre. 1	DATE d'expédition du point de départ. 2	DATE d'arrivée au bureau de destination. 3	ADRESSE (textuellement transcrite). 4	POIDS en grammes 5	TAXE 6 fr.	TAXE 6 c.	INDICES DE FRAUDE ou MOTIFS DE SUSPICION. 7
[illegible]	24	24	[illegible]	2	—	40	[illegible]

L'usage d'un timbre-poste ayant déjà servi constitue une violation de la foi publique, et rentre ainsi dans la classe des délits dont la répression intéresse la société entière; en d'autres termes, la loi du 16 octobre 1849 est une loi *pénale* et non *fiscale*.

L'Administration des Postes n'est pas autorisée à transiger sur les délits en matière de timbres-postes. Le recouvrement des frais de poursuite et des amendes prononcées par les tribunaux a lieu par les soins de l'Administration de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

Invité à se rendre à notre bureau pour y faire en notre présence l'ouverture de ladite lettre, M. (1) [illegible]
y a consenti (2)
et, après en avoir acquitté la taxe, il nous a déclaré qu'elle provenait de M. [illegible]
demeurant à [illegible]

Sur la demande que nous lui avons faite de nous remettre soit la lettre elle-même, après l'avoir recachetée, soit l'enveloppe seulement, ou, à défaut de l'enveloppe, la portion de la lettre contenant la suscription, les timbres et autres marques extérieures constatant son passage dans le service des Postes, M. [illegible] a mis à notre disposition (3) l'enveloppe

, dont

(1) Destinataire ou fondé de pouvoir.
(2) Biffer ces mots au cas où la vérification ne pourrait avoir lieu; indiquer les motifs qui s'y opposent: *Refus de la lettre, destinataire inconnu, etc.* et clore ici le procès-verbal auquel la lettre saisie devra être jointe.
(3) Indiquer la nature de l'objet: *lettre entière, enveloppe, portion de lettre contenant la suscription.*

nous nous sommes saisi conformément aux instructions.

De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal en double expédition, pour être transmis, avec l'objet saisi, au Directeur de notre département, et recevoir la suite prévue par la loi du 16 octobre 1849;

Et le susnommé a signé avec nous.

Signature du destinataire ou de son fondé de pouvoir,

Daubignard Louis

Signature du préposé,

Articles de l'Instruction générale à consulter.

ART. 861. — Le receveur ou distributeur auquel est adressé un chargement d'office sous enveloppe n° 1198, dans le cas prévu par l'article 394, invite le destinataire de cet objet à se rendre au bureau. L'avertissement (formule n° 111) est renouvelé après vingt-quatre heures, si le destinataire ne s'est pas présenté dans ce délai : chaque avertissement reçoit un numéro d'ordre. La durée des délais est portée au double pour les destinataires habitant une commune rurale.

ART. 862. — Si l'enveloppe n° 1198 renferme un objet taxé pour emploi de timbre d'affranchissement contrefait ou ayant déjà servi, le destinataire est invité à en acquitter la taxe et à faire connaître les nom et domicile de l'expéditeur. Avant de recevoir communication de l'objet, le destinataire doit être prévenu que, bien qu'en ayant acquitté la taxe, il est tenu de laisser entre les mains du préposé du bureau l'enveloppe qui porte le timbre altéré ou l'objet lui-même, s'il est inséparable du corps du délit; dans ce dernier cas, l'objet peut être recacheté par le destinataire avant d'être rendu au préposé.

ART. 863. — Le délit de contrefaçon ou de double emploi de timbre-poste et les renseignements fournis sur le contrevenant par le destinataire sont constatés, en présence de ce dernier, sur un procès-verbal n° 1078, que le destinataire est invité à signer, et dont il lui est donné copie s'il le demande.

Lorsque le destinataire d'un objet portant un timbre-poste frauduleux est absent, inconnu, parti sans laisser d'adresse ou décédé, ou bien lorsqu'il refuse de se rendre au bureau, d'acquitter la taxe, de donner les renseignements demandés ou de signer le procès-verbal, mention de cette circonstance est faite sur la formule n° 1078, et il est passé outre à sa rédaction.

ART. 870. — Les procès-verbaux n° 1078 doivent être enregistrés en détail dans le délai de quatre jours.

ART. 871. — Les procès-verbaux n° 1078 doivent être dressés en double expédition et sont transmis sous chargement, avec les pièces saisies, s'il y a lieu, au directeur du département auquel appartient le bureau rédacteur du procès-verbal.

ART. 872. — Dans le cas où la contravention ou présomption de contravention se révèle à l'arrivée d'un objet de correspondance au bureau de destination, ou bien à l'examen des objets mis et distribuables dans l'arrondissement postal, le préposé de ce bureau remplit les formalités prescrites par l'article 394, absolument comme s'il était chargé d'expédier cet objet ou de le transmettre en passe, et il poursuit les conséquences de son opération jusqu'à l'envoi du procès-verbal à la direction de son département.

N° 113.
(Août 1870. — Car. 160)

Direction générale des Postes.

1/18

Direction du Département de Loir-et-Cher

7/71

Fraude en matière de timbres-postes.

Loi du 16 octobre 1849.

Article unique.

Quiconque aura sciemment fait usage d'un timbre-poste ayant déjà servi à l'affranchissement d'une lettre sera puni d'une amende de cinquante à mille francs.

En cas de récidive, la peine sera d'un emprisonnement de cinq jours à un mois, et l'amende sera doublée.

Sera punie des mêmes peines, suivant les indications susétablies, la vente ou la tentative de vente d'un timbre-poste ayant déjà servi.

L'article 463 du Code pénal sera applicable dans les divers cas prévus par la présente loi.

Blois ~~Paris~~, le 5 avril 1875.

Monsieur le Procureur de la République,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint un procès-verbal visé pour timbre et enregistré en débet, rapporté en exécution de la loi du 16 octobre 1849, à la charge de M. Daubigna à la Haye par Morée prévenu d'avoir fait usage, pour l'affranchissement d'une lettre, d'un timbre-poste ayant déjà servi.

L'examen de ce timbre ne paraît laisser aucun doute sur son emploi antérieur, et le délit prévu par la loi précitée se trouverait ainsi, au cas particulier, matériellement établi. Mais il reste à rechercher si l'acte imputé au prévenu a été commis sciemment, c'est-à-dire avec les circonstances de préméditation frauduleuse qui le rendraient passible des pénalités établies par la loi du 16 octobre 1849.

Il vous appartient, Monsieur le Procureur de la République, de faire procéder aux informations que vous jugerez utiles à ce sujet et de faire donner à l'affaire telle suite qu'il conviendra.

MM. les Ministres de la Justice et des Finances ont considéré la loi du 16 octobre 1849 comme ayant un caractère

Monsieur le Procureur de la République à Vendôme

essentiellement pénal et exclusif du droit de transaction attribué à l'Administration des Postes, par l'ordonnance du 19 février 1843, dans les affaires contentieuses intéressant son service. En conséquence, ils ont décidé que les frais de poursuite, dans cette matière, seraient imputés sur les fonds généraux du Ministère de la Justice, et que le recouvrement de ces frais, ainsi que des amendes prononcées par les tribunaux, aurait lieu par les soins de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Je vous serai très-obligé de me faire connaître la solution intervenue sur le procès-verbal ci-joint.

Agréez, Monsieur le Procureur de la République, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Directeur,

Renseignements particuliers.

Le n° d'ordre que porte le timbre-poste est celui du bureau de Fontenay (Vosges).

INVENTAIRE

des Pièces jointes à la présente Lettre.

1° Fragment de lettre portant le timbre-poste présumé frauduleux ;

2° Procès-verbal, sur formule n° 1078, des renseignements recueillis au bureau de poste de destination.

Note essentielle.

Au moment de l'expédition des lettres, les figurines d'affranchissement dont elles sont revêtues sont annulées au moyen d'un timbre en forme de losange, portant au centre le numéro d'ordre que le bureau expéditeur occupe dans la nomenclature générale des établissements de poste aux lettres [A].

La preuve du délit résulte donc, en thèse générale, d'un défaut de rapport entre le numéro d'ordre du timbre oblitérant et le numéro du bureau de poste dont la lettre porte le timbre d'origine.

En outre, les dimensions du timbre oblitérant excédant celles d'un timbre-poste, il en résulte que l'empreinte du timbre oblitérant dépasse inévitablement le cadre de la figurine et porte en partie sur la lettre même. Cette remarque est importante, surtout pour les cas où le numéro d'ordre du timbre oblitérant n'est pas apparent. Ainsi, lorsque l'empreinte de ce timbre s'arrête au bord du cadre de la figurine sans porter sur la lettre, on peut en conclure d'une manière presque infaillible que cette figurine a été détachée d'une autre lettre qu'elle avait primitivement servi à affranchir.

Les exemples ci-dessous, représentant la suscription de deux lettres déposées à la boîte du bureau de Lyon, viennent à l'appui des observations qui précèdent.

Figurine n'ayant pas servi et régulièrement oblitérée par le bureau expéditeur.

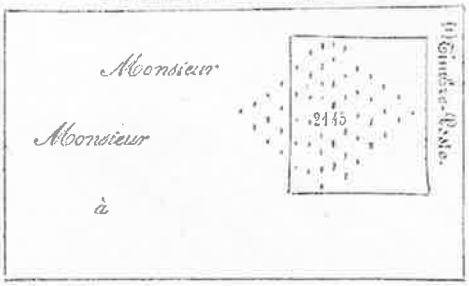

(1) N° d'ordre du Bureau de Lyon.

Figurine ayant déjà servi.

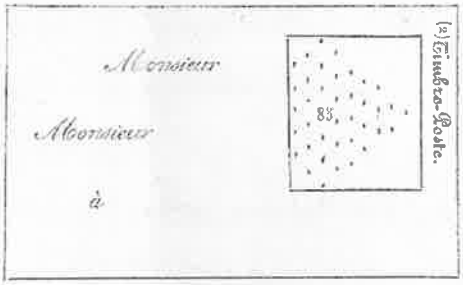

(2) N° d'ordre du Bureau d'Amiens.

(A) NOTA. Par exception, les timbres oblitérants apposés à Paris dans les bureaux de l'Hôtel des Postes n'indiquent pas de numéro d'ordre; ils ont la forme d'une étoile : ceux des bureaux d'arrondissement de Paris ont la même forme, mais ils portent, en outre, au centre, un numéro d'ordre comme les timbres des bureaux des départements.

JUSTICE
De Paix
DE MORÉE
(Loir-et-Cher)

Morée, le 13 avril 1877.

Monsieur le Procureur de la République,

Conformément à vos instructions j'ai interrogé la veuve [illegible] qui s'était transportée à Vendôme pendant que je la convoquais en mon cabinet : cette femme complètement illettrée et d'un esprit très borné m'a raconté que sa petite fille ayant pour s'amuser ... plusieurs anciens timbres-postes les avait mêlés avec des timbres qu'elle avait récemment achetés au bureau de Morée. Ayant fait écrire à son fils elle a collé sur la lettre un timbre dans l'apparence qu'il avait déjà servi en croyant employer un des siens nouvellement achetés. Je pense que les explications sont vraies et qu'elle a agi plutôt par ignorance que par mauvaise foi.

Je joins à ma réponse les pièces

La lecture de ce dossier très complet ne nécessite pas de commentaires.
A noter qu'il ne comporte pas la sanction du tribunal ni le montant de l'amende.

Michel Audureau

ACTUALITE VENDÉENNE

LE CHÂTEAU D'OLONNE

Date émission : septembre 2012
Format : rectangulaire
Nbre exemplaires : 2000
Timbre : PAP Lettre Verte (couleur vert foncé)

Retirage à partir d'un visuel déjà utilisé en juillet 2010. La totalité du lot a été vendue à la Mairie.

L'HERBERGEMENT

Date mise en vente : 27/12/2012
Format : rectangulaire
Nbre exemplaires : 5000
Timbre : PAP Lettre Verte (couleur vert foncé)

Comme tous les deux ans, la FFFSH (Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques) organise La Fête Renaissance le 8 septembre 2013. Le Prêt-à-Poster émis pour annoncer l'événement est financé par l'association et n'est pas considéré comme un PAP local par Phil@poste. Cependant, ce PAP est commercialisé par le bureau de Poste de l'Herbergement.

LE PUY DU FOU

Date mise en vente : ?
Format : carré
Nbre exemplaires : ?
Timbre : PAP Lettre Verte (couleur vert clair)

PAP acheté au Puy du Fou. D'après Phil@poste, il s'agit d'une impression réservée à l'usage exclusif du Grand Parc.

SAINT PROUANT

Date mise en vente : 01/10/2012
Format : rectangulaire

Tirage lettre prioritaire :
- nbre exemplaires : 1500
- timbre : Marianne de Beaujard

Tirage Lettre Verte :
- nbre exemplaires : 1500
- timbre : PAP Lettre Verte (couleur vert foncé)

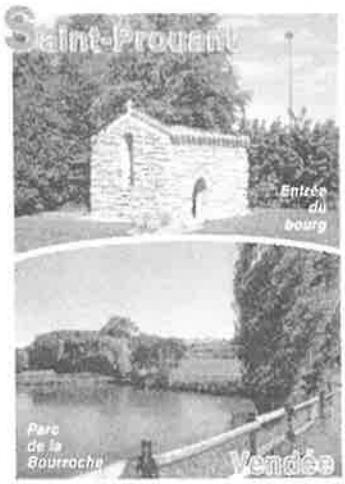

70ème ANNIVERSAIRE DE L'APY

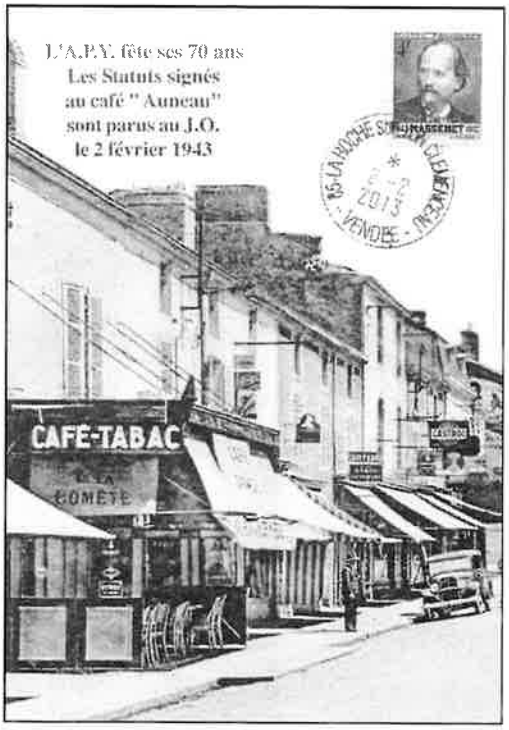

A l'occasion du 70ème anniversaire de l'Amicale Philatélique Yonnaise, les adhérents ont reçu une carte postale souvenir représentant le Café Auneau, lieu de la création de l'Amicale. Affranchie avec le timbre Massenet, qui était en usage en 1943, elle a été oblitérée du 02/02/2013.

Le complément d'affranchissement a été apposé au dos de la carte.

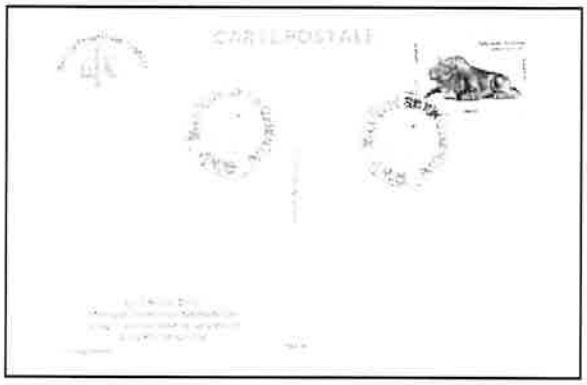

TIMBRES et CARTES POSTALES AUX LUCS SUR BOULOGNE - 2,3,9 et 10 février 2013

Le TAD et les 2 souvenirs, affranchis du MonTimbraMoi, proposés par l'Amicale Philatélique du Haut Bocage dans le cadre de l'Exposition Timbres et Cartes Postales organisée aux Lucs sur Boulogne les 2,3, 9 et 10 février 2013.

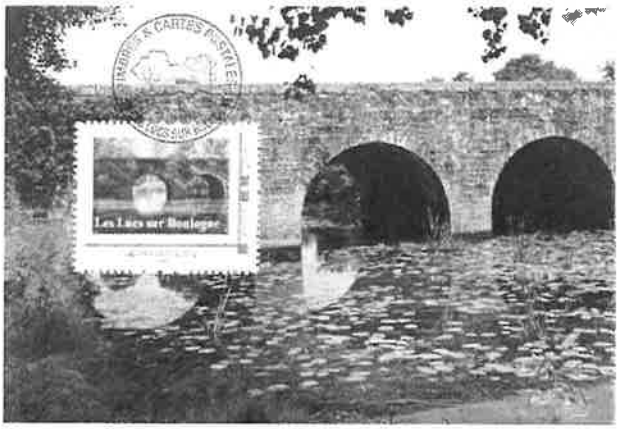

FOCH ASSURANCES

ASSURANCES et PLACEMENTS

Cabinet DUPOND

20, rue Foch
LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02/51/36/27/16
Fax : 02/51/46/24/37

www.orias.fr – n° 07014853

198, rue du Général Guérin
LE BOURG SOUS LA ROCHE
Tél. : 02/51/46/05/62
Fax : 02/51/05/12/93

www.orias.fr – n° 07014853

REUNIONS MENSUELLES 2013

ADULTES 1er dimanche de chaque mois de 9h30 à 12h00		JEUNES Dernier dimanche de chaque mois de 9h30 à 12h00	
Dimanche 6 janvier	Galette + échanges	Dimanche 6 janvier	Galette
Dimanche 3 février	70eme anniversaire APY	Dimanche 27 janvier	
Dimanche 3 mars	Conférence + bulletin	Dimanche 24 février	
Dimanche 7 avril	Conférence + échanges	Dimanche 31 mars	
Dimanche 5 mai	Echanges	Dimanche 28 avril	
Dimanche 2 juin	Bulletin + échanges	Dimanche 26 mai	
Dimanche 30 juin	Echanges	Dimanche 30 juin	Avec adultes
Dimanche 1 septembre	Bulletin + échanges		
Dimanche 6 octobre	Conférence + échanges	Dimanche 29 septembre	
Dimanche 3 novembre	Conférence + échanges	Dimanche 27 octobre	
Dimanche 24 novembre	Echanges	Dimanche 24 novembre	Avec adultes

Dimanche 8 Décembre 2013 - ASSEMBLEE GENERALE APY à 9h00

DATES A RETENIR POUR 2013/2014

2 et 3 mars 2013	Exposition Régionale et Congrès GPCO	NIORT (79)
17 au 20 mai 2013	Championnat de France et Congrès FFAP	AMIENS (80)
25 et 26 mai 2013	PhilaOuest - Exposition Interrégionale	REZE-LES-NANTES (44)
12 et 13 octobre 2013	Fête du Timbre	FONTENAY LE COMTE
19 janvier 2014	**32ème Salon des Collectionneurs**	**LA ROCHE SUR YON**
1er et 2 mars 2014	**Philajuniors, Expo Régionale et Congrès GPCO**	**LA ROCHE SUR YON**

Réservez vos achats à nos annonceurs

PARTAGER LES MÊMES VALEURS, ÇA CHANGE TOUT !

Accueil,
Respect,
Solidarité,
Authenticité...

Ces valeurs s'inscrivent dans nos origines et nous animent quotidiennement.
Pour une banque mutualiste, accompagner les projets des femmes et des hommes du territoire, c'est notre devoir.

PARTENAIRE DE LA VIE

Crédit Mutuel Océan

CFCMO - S.A. Coop. de Crédit à Capital Variable - RCS La Roche/Yon B 307 049 015 - Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orias.fr - 34 rue Léandre Merlet - 85000 La Roche/Yon - Tél. 02 51 47 53 00 - 02/2013